

2016



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2020

Les étudiant-e-s à temps partiel dans les hautes écoles suisses

Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale
et économique des étudiant-e-s



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Les étudiant-e-s à temps partiel dans les hautes écoles suisses

Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation
sociale et économique des étudiant-e-s

Rédaction Philipp Fischer, OFS;
Yassin Boughaba, OFS;
Sarah Gerhard Ortega, OFS;
Lirija Sejdi, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

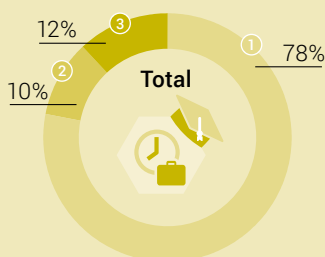
Neuchâtel 2020

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	situation.sociale@bfs.admin.ch Philipp Fischer, OFS, tél. 058 463 69 59, philipp.fischer@bfs.admin.ch Yassin Boughaba, OFS, tél. 058 461 88 77, yassin.boughaba@bfs.admin.ch
Rédaction:	Philipp Fischer, OFS; Yassin Boughaba, OFS; Sarah Gerhard Ortega, OFS; Lirija Sejdi, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	allemand: chapitres 2, 3 et 4; introduction; annexe; français: chapitre 1
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1996-1600
ISBN:	978-3-303-15667-4

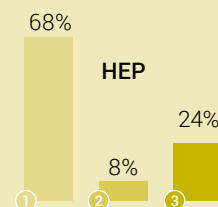
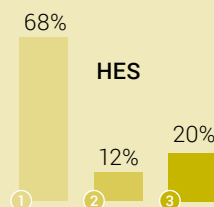
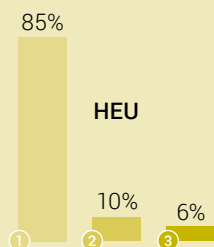
Étudiant-e-s à temps partiel

15 Éducation et science

2016

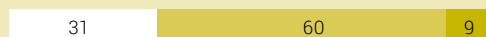


① Étudiant-e-s à plein temps ② Temps partiel, autres activités ③ Temps partiel, activité rémunérée



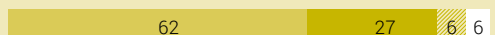
Étudiant-e-s à plein temps

Taux d'occupation, en %



Pas d'emploi | ≤40% | >40%

Provenance des ressources des étudiant-e-s, en % des ressources totales



Famille/Partenaire | Activité rémunérée | Bourses/Prêts | Autre

96% Part des étudiant-e-s âgés de 30 ans ou moins



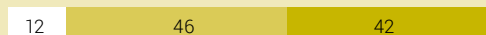
♀ 2% ♂ 2%
Part des étudiant-e-s avec enfant(s)



7,1
Satisfaction par rapport aux conditions d'études, moyenne (échelle 0-10)

Temps partiel, autres activités

Taux d'occupation, en %



Pas d'emploi | ≤40% | >40%

Provenance des ressources des étudiant-e-s, en % des ressources totales



Famille/Partenaire | Activité rémunérée | Bourses/Prêts | Autre

79% Part des étudiant-e-s âgés de 30 ans ou moins



♀ 17% ♂ 5%
Part des étudiant-e-s avec enfant(s)



6,6
Satisfaction par rapport aux conditions d'études, moyenne (échelle 0-10)

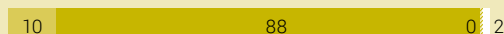
Temps partiel, activité rémunérée

Taux d'occupation, en %



Pas d'emploi | ≤40% | >40%

Provenance des ressources des étudiant-e-s, en % des ressources totales



Famille/Partenaire | Activité rémunérée | Bourses/Prêts | Autre

58% Part des étudiant-e-s âgés de 30 ans ou moins



♀ 19% ♂ 18%
Part des étudiant-e-s avec enfant(s)



6,1
Satisfaction par rapport aux conditions d'études, moyenne (échelle 0-10)

Source: OFS – SSEE 2016

Table des matières

Introduction	7	Annexe	39
1 Profil des étudiant-e-s à temps partiel	9	A.1 Remarques méthodologiques	40
1.1 Typologie des étudiant-e-s à temps partiel	9	A.2 Définitions	41
1.2 Propriétés sociodémographiques	11	A.3 Sources des données	44
1.3 Type de hautes écoles, niveau d'études, domaine d'études et hautes écoles	14		
2 Budget-temps et activité rémunérée	18		
2.1 Budget-temps	18		
2.2 Activité rémunérée	20		
3 Situation financière	25		
3.1 Ressources	25		
3.2 Dépenses	29		
3.3 Difficultés financières	31		
4 Conditions de vie	33		
4.1 Conditions de logement	33		
4.2 Situation familiale	34		
4.3 Santé	35		
4.4 Satisfaction et intégration sociale	37		

Introduction

Étudier à plein temps est la norme dans les hautes écoles suisses, notamment dans les hautes écoles universitaires, et ce modèle détermine l'organisation des études en Suisse. Des modèles d'études à temps partiel se sont toutefois développés ces dernières années dans beaucoup de hautes écoles et dans nombre de filières d'études. Dans les hautes écoles spécialisées, bien des cursus peuvent être suivis en cours d'emploi. Les hautes écoles pédagogiques, de leur côté, ont créé ces dernières années des programmes pour les personnes qui souhaitent changer d'orientation professionnelle. Ces programmes peuvent souvent être suivis à temps partiel.

Les études à temps partiel ne sont pas seulement liées à l'exercice d'une activité rémunérée, que celle-ci soit obligatoire et intégrée au programme d'études ou «volontairement» choisie et menée parallèlement aux études. Elles peuvent également être liées à des problèmes de santé, au fait d'avoir des enfants ou d'autres personnes à charge, à l'exercice d'une charge politique, à des engagements dans la société civile (p. ex. bénévolat), à une activité culturelle ou à la pratique d'un sport d'élite^{1,2}. Les études à temps partiel peuvent contribuer à l'égalité des chances en ce sens qu'elles élargissent l'accès aux hautes écoles et permettent aux personnes qui ne peuvent étudier à plein temps d'entreprendre malgré tout des études.

L'enquête de 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE) a produit des informations sur les études à temps partiel. Le présent rapport décrit la situation des personnes qui étudient à temps partiel dans les hautes écoles suisses et compare leur situation avec celle des étudiant-e-s à plein temps. Il répond notamment aux questions suivantes: quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des étudiant-e-s à temps partiel? Dans quelles filières d'études et dans quelles hautes écoles trouve-t-on beaucoup d'étudiant-e-s à temps partiel? Dans quelle mesure le budget-temps et la situation financière des étudiant-e-s à temps partiel et des étudiant-e-s à plein temps diffèrent-ils? Quelles sont les avantages et les inconvénients des études à temps partiel? Nos résultats donnent un aperçu des situations très diverses dans lesquelles les étudiant-e-s à temps partiel se trouvent. On verra qu'ils sont parfois soumis à des contraintes plus fortes que les étudiant-e-s à plein temps.

Comme les études à temps partiel ne sont pas toujours des études en cours d'emploi, on distinguera dans ce rapport deux catégories d'étudiant-e-s à temps partiel: d'une part, les étudiant-e-s qui exercent principalement une activité professionnelle et qui, en plus, poursuivent des études, d'autre part les étudiant-e-s qui se consacrent principalement aux études ou à d'autres activités. Par «autres activités» on entend des activités et des situations de vie qui peuvent impliquer d'étudier à temps partiel (voir plus haut). La construction de ces deux groupes d'étudiant-e-s s'appuie sur les déclarations des étudiant-e-s eux-mêmes.

Ce rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le chapitre «Profil des étudiant-e-s à temps partiel» présente d'abord la définition et l'ampleur des deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel. Les étudiant-e-s à temps partiel y sont ensuite décrits selon leurs caractéristiques sociodémographiques. Le premier chapitre informe enfin sur la répartition des étudiant-e-s à temps partiel par types de hautes écoles, par niveaux d'études, par branches d'études et par hautes écoles.

Le deuxième chapitre, consacré au budget-temps et à l'activité rémunérée des étudiant-e-s, analyse le temps que les étudiant-e-s à temps partiel consacrent aux études, à l'activité rémunérée et au travail domestique et familial. L'activité rémunérée exercée parallèlement aux études est analysée sous l'angle de son volume et de sa nature. Dans ce chapitre, l'analyse vise également à comprendre pourquoi les étudiant-e-s à temps partiel exercent une activité rémunérée et dans quelle mesure cette activité a des répercussions sur leurs études.

Le chapitre 3 porte sur la situation financière des étudiant-e-s. On y analyse les sources de revenu des étudiant-e-s et l'importance respective de chaque source de revenu. Une attention particulière est consacrée au soutien financier procuré par la famille de l'étudiant-e et aux bourses ou prêts dont il bénéficie. Les dépenses totales et les différents postes de dépenses des étudiant-e-s à temps partiel sont également analysées. Ce chapitre traite enfin des difficultés financières des étudiant-e-s, de leur endettement et de leurs privations matérielles.

Le dernier chapitre porte sur les conditions de vie des étudiant-e-s à temps partiel: logement, situation familiale (partenariat, enfants), santé, satisfaction sur divers aspects de la vie, intégration sociale.

Une annexe fournit des explications méthodologiques sur l'enquête et sur la présentation des résultats. On y trouvera également les définitions et les nomenclatures utilisées dans le rapport.

¹ voir www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Lehre/Spitzensport_GemeinsameErklaerung_sign.pdf

² voir www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammern/Kammer_UH/130705_GrundsatzCC%88tze_Teilzeit_Temps_partiel_D_F.pdf

1 Profil des étudiant-e-s à temps partiel

Le présent rapport repose sur les données de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE). Cette enquête considère les étudiant-e-s qui étaient, au semestre d'automne 2015/2016, immatriculés dans une haute école suisse (HEU, HES et HEP) pour suivre des études menant à un bachelor ou à un master ou pour suivre une autre formation¹. Les personnes effectuant un doctorat ou suivant des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser le profil des étudiant-e-s à temps partiel, afin de répondre à deux questions: qui sont les étudiant-e-s à temps partiel en comparaison à ceux qui étudient à plein temps? Et comment se répartissent-ils dans le système des hautes écoles par rapport aux étudiant-e-s à plein temps? Avant de répondre à ces deux questions, nous présentons la manière dont la typologie des étudiant-e-s à temps partiel a été construite. Le profil des étudiant-e-s sera analysé, d'une part, sous l'angle de leurs propriétés sociodémographiques et, d'autre part, sous l'angle de caractéristiques institutionnelles. Le profil des étudiant-e-s à plein temps est également présenté à titre de comparaison.

1.1 Typologie des étudiant-e-s à temps partiel

La typologie des étudiant-e-s à temps partiel du présent rapport se base sur leurs propres déclarations, à la différence d'autres mesures basées sur le statut officiel des étudiant-e-s² ou sur le nombre de crédits évalués par semestre par exemple³. Par rapport à la mesure du statut formel des étudiant-e-s, qui met uniquement l'accent sur les études en cours d'emploi, cette typologie a l'avantage d'embrasser l'ensemble des situations d'études à temps partiel, qu'il s'agisse par exemple d'études en cours d'emploi formellement réglées en HES, d'études menées à temps partiel par exemple pour des raisons de santé ou encore de concilier les études et la prise en charge d'enfant(s) (voir Introduction).

Cette typologie correspond à l'indicateur *Forme d'études*, qui a été construit à l'aide de deux variables (voir tableau T 1.1). À un premier niveau, les étudiant-e-s ont été séparés selon le *mode d'études* entre les catégories «Études à plein temps» et «Études à temps partiel/études en cours d'emploi». Ceux qui déclarent étudier à plein temps ont été classés dans la catégorie «Plein Temps» (1^{re} catégorie). À un deuxième niveau, afin d'analyser la diversité des étudiant-e-s à temps partiel, la catégorie «Études à temps partiel/études en cours d'emploi» a été séparée en deux groupes,

Construction de l'indicateur Forme d'études

T 1.1

			Mode d'études	
			Études à plein temps	Études à temps partiel/ études en cours d'emploi
Activité rémunérée à côté des études	Pas d'activité rémunérée		I	II
	Oui	Activité prioritaire	Je suis surtout étudiant-e et j'exerce une activité professionnelle en plus de mes études	II
			J'exerce surtout une activité professionnelle et je suis étudiant-e en plus de mon activité professionnelle	III

Forme d'études

I = Plein temps

II = Temps partiel, autres activités

III = Temps partiel, activité rémunérée

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹ S'agissant de la catégorie «autre formation», elle comprend les étudiant-e-s qui préparent une formation d'enseignant au secondaire II, ceux qui effectuent des prestations complémentaires entre le bachelor et le master et ceux inscrits en licence (ancien diplôme).

² Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung (2018): Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VI 2016–2018. Bielefeld: WBV. Pages 94 et 95; www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

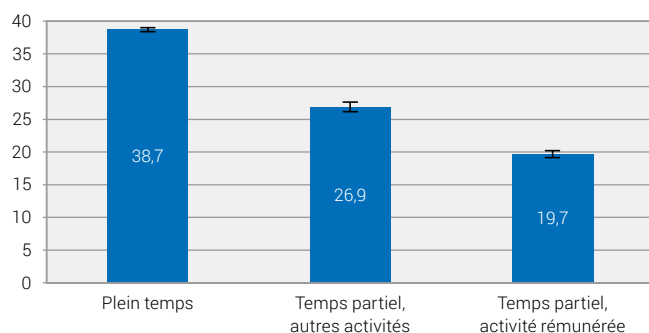
³ pour plus de précision sur le projet ASBOS, voir encadré à la page suivante

sur la base d'une autoévaluation au sujet de leur activité prioritaire. Pour être classées dans la catégorie «Temps partiel, activité rémunérée» (3^e catégorie), les personnes doivent déclarer avoir exercé une activité rémunérée durant les 12 derniers mois⁴ et considérer que leur activité professionnelle prend plus de place que leurs études dans leur vie. La 2^e catégorie a été nommée «Temps partiel, autres activités», car les raisons d'étudier à temps partiel sont plus diverses et moins centrées sur l'activité rémunérée au sein de cette catégorie. Celle-ci rassemble, d'une part, les étudiant-e-s qui considèrent que leurs études ont une place plus importante dans leur vie que leur activité rémunérée et, d'autre part, ceux qui indiquent étudier à temps partiel, mais ne pas exercer d'activité rémunérée. Par ailleurs, en raison du plus grand poids donné à l'indicateur *Mode d'études* par rapport à l'indicateur *Activité prioritaire*, les personnes qui déclarent étudier à plein temps et que leur activité rémunérée a plus d'importance que leurs études ont été classées dans la catégorie «Plein Temps». Toutefois, seule une petite part des étudiant-e-s sont concernés (2% des étudiant-e-s).

L'ensemble des étudiant-e-s se répartissent entre les trois catégories comme suit : 78% pour les étudiant-e-s à plein temps, 10% pour les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient⁵ d'autres activités et 12% pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée.

Bien que cette catégorisation de la forme d'études soit basée sur l'auto-évaluation des étudiant-e-s, elle reflète en fait très bien la situation effective des étudiant-e-s, comme le montre les analyses suivantes du budget-temps et de l'intensité des études.

Temps consacré aux études¹ selon la forme d'études, moyenne en heures par semaine **G1.1**



I Intervalle de confiance (95%)

¹ Programme d'études et autres travaux liés aux études (heures par semaine)

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

⁴ Concernant l'activité rémunérée exercée parallèlement aux études, voir OFS (2017) : *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 39 ss.

⁵ Le terme «privilégier» est utilisé pour rendre compte de l'importance des autres activités dans la vie des étudiant-e-s à temps partiel, par rapport aux études. Privilégier ne signifie pas que les étudiant-e-s à temps partiel font librement le choix d'exercer une activité rémunérée ou d'avoir d'autres activités à côté de leurs études. En effet, les études à temps partiel sont également déterminées par des contraintes (santé, financement).

La majorité des étudiant-e-s à plein temps consacre l'essentiel de leur budget-temps⁶ aux études, à la différence des étudiant-e-s à temps partiel. En effet, les étudiant-e-s à plein temps consacrent en moyenne 38,7 heures par semaine⁷ au programme d'études et aux autres travaux liés aux études contre respectivement 26,9 heures pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités et 19,7 heures pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée.

L'OFS conduit le projet *Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna System*⁸ (ASBOS) depuis 2013. Ce projet permet de relever les prestations des étudiant-e-s à partir des crédits ECTS évalués et d'analyser l'intensité des études et la mobilité des étudiant-e-s. Les sources ASBOS et SSEE ont été appariées afin d'éclairer la typologie des formes d'études construite dans ce rapport. Celle-ci a été confrontée à l'indicateur ASBOS *intensité des études*. Cet indicateur est exprimé en pourcentages, le 100% correspondant à 30 crédits ECTS par semestre. Pour chaque étudiant-e, le nombre de crédits ECTS évalués par la haute école par semestre est ainsi divisé par 30, pour obtenir une proportion équivalant à l'intensité des études. Un pourcentage moyen est ensuite calculé afin de présenter l'intensité des études pour différents groupes d'étudiant-e-s. Cet indicateur couvre les étudiant-e-s des HEU et des HEP, mais pas des HES⁹.

Le graphique G1.2 présente l'intensité des études (pourcentage moyen) selon le type de hautes écoles, le niveau d'études et la forme d'études. On constate que, quel que soit le type de hautes écoles ou le niveau d'études, l'intensité des études diminue régulièrement quand on passe de la catégorie Plein temps à la catégorie Temps partiel, activité rémunérée. Hormis l'écart entre les deux catégories d'études à temps partiel pour les étudiant-e-s en master des HEP, tous les autres écarts sont statistiquement significatifs.

La mise à l'épreuve de la typologie construite pour ce rapport avec les données du budget-temps et les données administratives du projet ASBOS montre une forte cohérence entre l'auto-évaluation par les étudiant-e-s de leur situation et leurs formes d'études effectives. Par conséquent, cette typologie exprimée par l'indicateur Forme d'études est non seulement valide, mais elle offre de plus un surcroît d'information crucial pour analyser toutes les situations d'études à temps partiel au-delà des seules études formellement menées en cours d'emploi.

⁶ Le budget-temps correspond au nombre d'heures dédiées à différentes activités pendant une semaine type du semestre (voir la définition complète au chapitre 2).

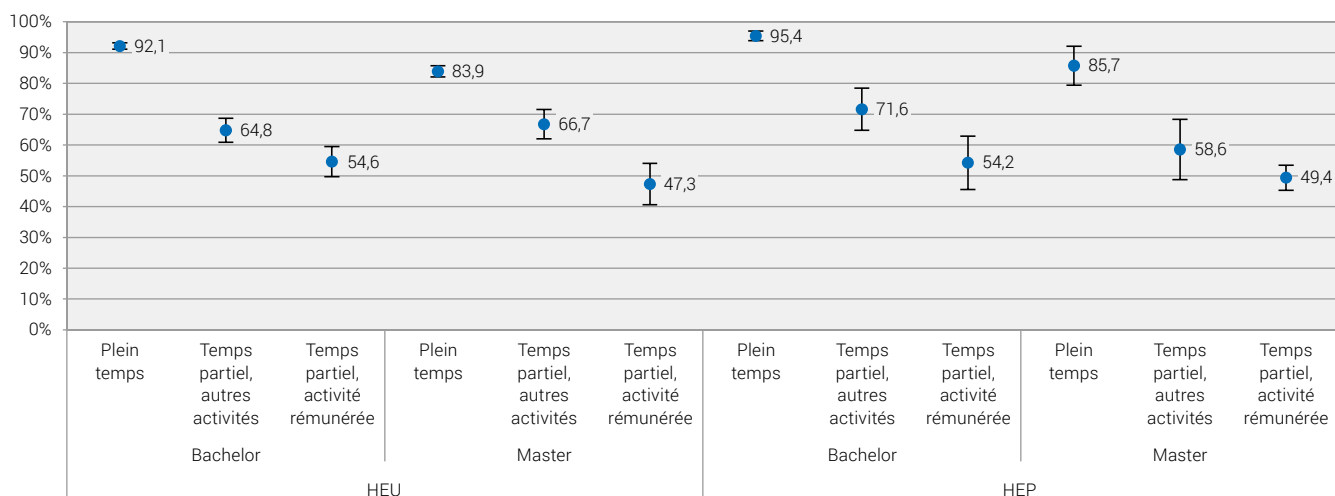
⁷ Le nombre de 35 heures correspond au temps moyen par semaine dédié aux études pour l'ensemble des étudiant-e-s.

⁸ Adaptation de la statistique des étudiant-e-s au système de Bologne.

⁹ pour une présentation détaillée de cet indicateur, voir OFS (2016) : *Intensité des études et mobilité des étudiants : méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/14. (Studienintensität und studentische Mobilität: Methoden und Resultate der ASBOS-Erhebung 2013/14)*. Neuchâtel: OFS. Pages 37 et 38; pour des résultats actuels, voir OFS (2020) : *Intensité des études et mobilité des étudiants. 2013/2014 – 2017/2018*. Neuchâtel: OFS

Intensité moyenne des études basée sur l'évaluation des crédits (ASBOS) selon le type de hautes écoles, le niveau d'études et la forme d'études (SSEE)

G1.2



┌ Intervalle de confiance (95%)

Sources: OFS – ASBOS 2015/2016, SSEE 2016

© OFS 2020

1.2 Propriétés sociodémographiques

Le profil des étudiant-e-s à temps partiel est étudié à l'aide des caractéristiques sociodémographiques suivantes: l'âge, le sexe, l'origine sociale et le statut migratoire. Ensemble, ces éléments permettent d'identifier les principales différences entre les étudiant-e-s selon leur forme d'études.

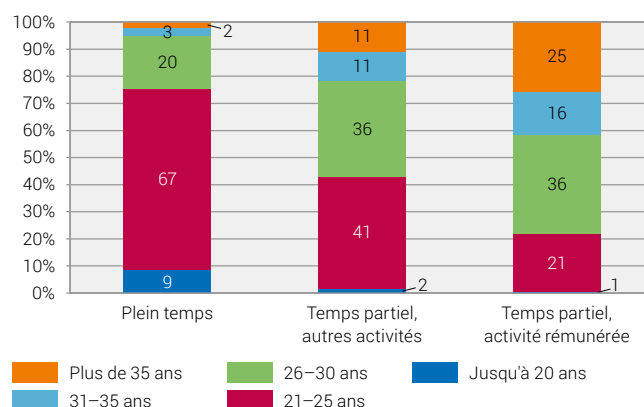
L'analyse selon le sexe offre des contrastes moins clairs, dans le sens où la part des femmes dans les différents groupes d'étudiant-e-s s'écarte peu de celle pour l'ensemble des étudiant-e-s. En effet, la part des étudiantes est de 52% pour l'ensemble, 52% pour les étudiant-e-s à plein temps, 55% pour les étudiant-e-s à temps partiel (autres activités) et 50% pour les étudiant-e-s à temps partiel (activité rémunérée). Ces différences ne sont pas statistiquement significatives.

1.2.1 Âge et sexe

La structure par âge varie très fortement selon la forme d'études. Alors que l'essentiel des étudiant-e-s à temps plein se concentrent dans la catégorie d'âge 21–25 ans, les étudiant-e-s à temps partiel, quelles que soient les activités qu'ils privilégient, sont mieux répartis parmi les différents groupes d'âge (des catégories 21–25 ans à Plus de 35 ans). Ainsi, 67% des étudiant-e-s à plein temps ont 21–25 ans, contre respectivement 41% pour les étudiant-e-s à temps partiel (autres activités) et seulement 21% pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée. Cette différence de structure par âge est centrale pour comprendre les autres écarts selon la forme d'études présentés dans les prochains chapitres du présent rapport pour le budget-temps, la situation financière et les conditions de vie.

Âge

G1.3

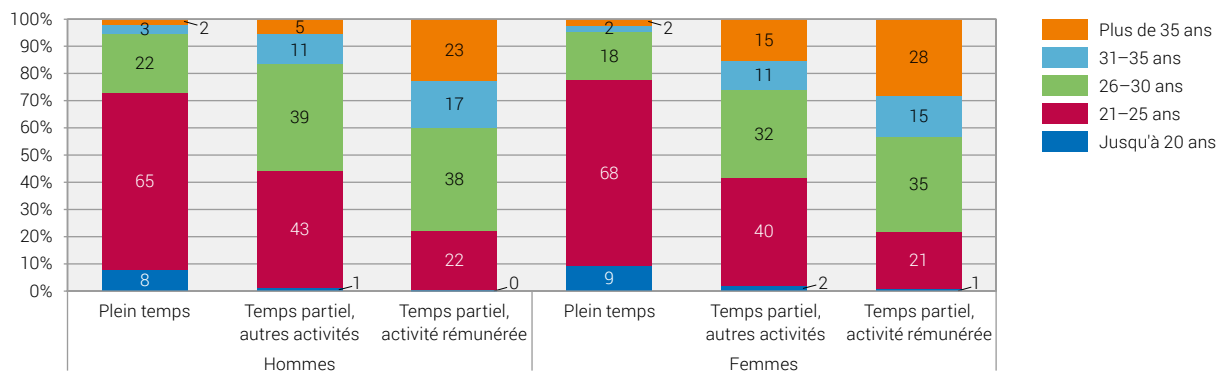


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Âge selon le sexe

G1.4



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

En croisant le sexe et l'âge (voir le graphique G1.4), on constate que la répartition des âges selon la forme d'études est en général semblable pour les hommes et pour les femmes. Les personnes âgées de plus de 35 ans sont toutefois proportionnellement nettement plus nombreuses parmi les étudiantes à temps partiel que parmi les étudiants à temps partiel. Cette différence est particulièrement forte pour la catégorie Temps partiel, autres activités: 15% des étudiantes de cette catégorie sont âgées de plus de 35 ans contre 5% pour les étudiants. Autrement dit, les femmes de plus de 35 ans qui commencent ou reprennent des études le font plus souvent à temps partiel que les hommes du même âge.

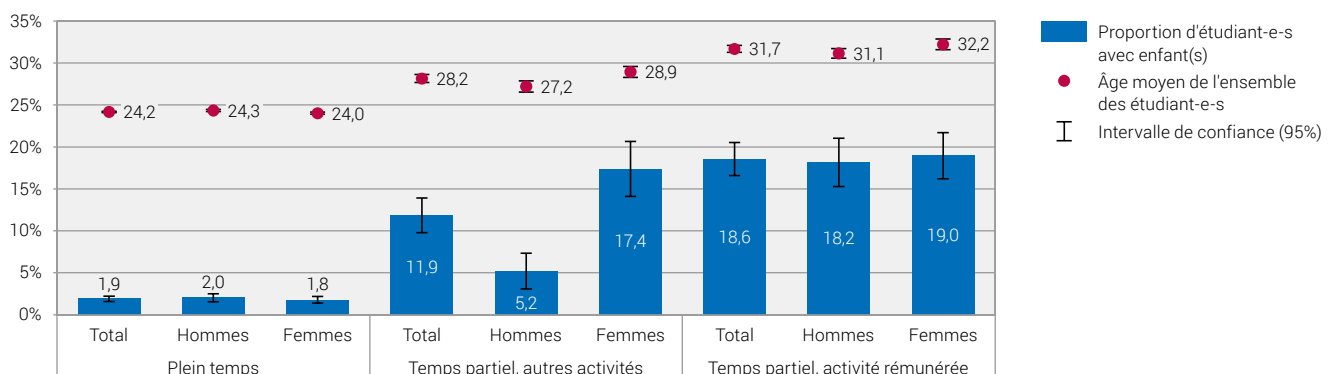
1.2.2 Étudiant-e-s avec enfant(s)

Les étudiant-e-s à temps partiel ont plus fréquemment des enfants (autres activités: 11,9%, activité rémunérée: 18,6%) que les étudiant-e-s à plein temps (1,9%). Ces différences sont liées à la structure par âge des étudiant-e-s qui, comme nous l'avons dit plus haut, varie sensiblement selon la forme d'études. Les étudiant-e-s à plein temps sont âgés en moyenne de 24,2 ans, les étudiant-e-s à temps partiel respectivement de 28,2 ans (autres activités) et 31,7 ans (activité rémunérée).

Chez les étudiant-e-s à temps partiel qui mettent l'accent sur d'autres activités, les femmes ont nettement plus souvent des enfants (17,4%) que les hommes (5,2%). Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes du point de vue de la fréquence de la parentalité chez les étudiant-e-s à temps partiel qui mettent l'accent sur l'activité rémunérée et chez les étudiant-e-s à plein temps.

Proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) et âge moyen selon le sexe, en % et en années

G1.5



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

1.2.3 Origine sociale et statut migratoire

L'origine sociale des étudiant-e-s est définie par la position sociale de leurs parents¹⁰. Celle-ci se mesure à partir du plus haut niveau de formation et de la plus haute catégorie socioprofessionnelle.

De manière générale, le niveau de formation des parents des étudiant-e-s des hautes écoles est élevé par rapport à la population résidente.¹¹ Toutefois, il varie fortement selon la forme d'études. Ainsi, la part des étudiant-e-s dont au moins l'un des deux parents est diplômé d'une haute école s'élève à 46% pour les étudiant-e-s à plein temps, à 39% pour les étudiant-e-s à temps partiel (autres activités) et à 27% pour les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée. La part des étudiant-e-s avec des parents possédant au maximum une formation professionnelle initiale du degré secondaire II varie inversement selon la forme d'études: 37% pour les étudiant-e-s à temps partiel (activité rémunérée), 30% pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités et seulement 25% pour les étudiant-e-s à plein temps. En somme, les étudiant-e-s à temps partiel, en particulier ceux qui mettent l'accent sur l'activité rémunérée, ont une origine sociale moins privilégiée que ceux qui étudient à plein temps.

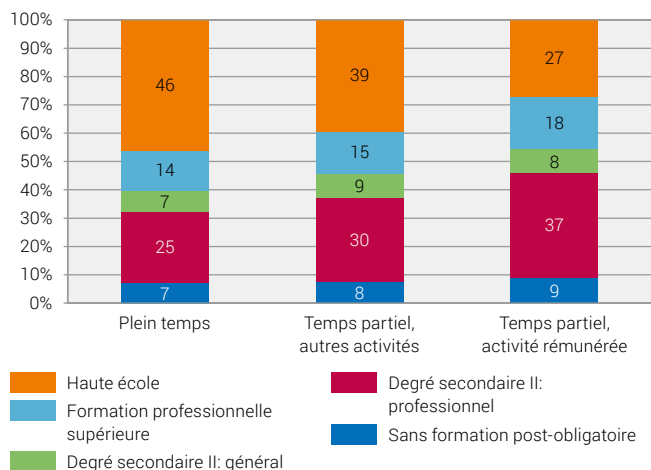
L'examen de l'origine sociale à partir de la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents permet de raffiner l'analyse selon le plus haut niveau de formation des parents. En effet, les différences entre les formes d'études Plein temps et Temps

partiel, autres activités se réduisent et ne sont plus statistiquement significatives lorsqu'on étudie l'origine sociale à l'aide de la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents. En revanche, l'origine sociale moins favorisée des étudiant-e-s à temps partiel qui mettent l'accent sur l'activité rémunérée se confirme: la part des étudiant-e-s avec au moins l'un des deux parents exerçant une profession libérale ou une profession intellectuelle et d'encadrement (respectivement 4% et 21%) est nettement plus faible pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée que pour les étudiant-e-s à plein temps (respectivement 10% et 31%) ou que pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités (respectivement 7% et 28%).

La plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents est construite à partir d'une combinaison de trois variables: la profession exercée, la situation dans la profession et le plus haut niveau de formation, et ce, pour le père et pour la mère des étudiant-e-s. Afin de mesurer le milieu social d'origine des étudiant-e-s, nous utilisons la catégorie socioprofessionnelle des parents, plutôt que celle du père et celle de la mère. Dans le cas où le père et la mère ne sont pas classés dans la même catégorie socioprofessionnelle (70% des cas), nous retenons la catégorie la plus élevée¹².

Plus haut niveau de formation des parents

G 1.6

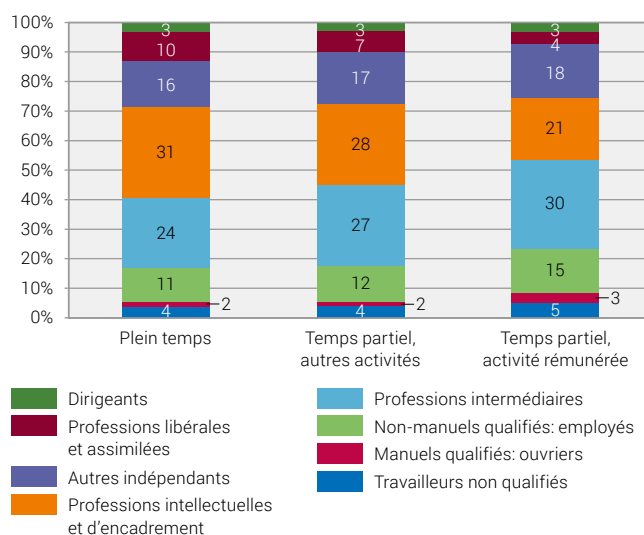


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents

G 1.7



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹⁰ Les étudiant-e-s ont été interrogés sur leurs parents, c'est-à-dire les personnes qui les ont élevés.

¹¹ voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Page 18; voir aussi OFS (2018): *La formation tout au long de la vie en Suisse. Résultats du Microrecensement formation de base et formation continue 2016*. Neuchâtel: OFS. Page 9

¹² Les catégories socioprofessionnelles sont habituellement attribuées aux actifs uniquement. Pour l'enquête SSEE, elles ont toutefois été attribuées à l'ensemble des parents pour lesquels nous disposons d'informations valides, qu'ils soient actifs au moment de l'enquête ou non. Pour plus d'informations sur la construction de cette nomenclature, voir la documentation sur www.statistique.ch → Bases statistiques et enquêtes → Nomenclature → Catégories socioprofessionnelles 2010

Ces différences d'origine sociale entre les étudiant-e-s à plein temps et les étudiant-e-s à temps partiel sont en partie liées à leur répartition dans les divers domaines d'études des hautes écoles. Les domaines d'études avec une proportion d'étudiant-e-s issus d'un milieu social privilégié plus élevée que la moyenne¹³ rassemblent également proportionnellement plus d'étudiant-e-s à plein temps. Tel est par exemple le cas du bachelor HEU en Médecine et Pharmacie (99% d'étudiant-e-s à plein temps) ou encore du bachelor HES/HEP en Musique, arts de la scène et autres arts (95% d'étudiant-e-s à plein temps) (une analyse par domaine et niveau d'études est présentée au chapitre 1.3).

Pour analyser le statut migratoire des étudiant-e-s, nous utilisons une typologie, qui combine le lieu de naissance et la nationalité des étudiant-e-s, le lieu de naissance des parents ainsi que le lieu de scolarisation des étudiant-e-s (voir Annexe A.2).

Le statut migratoire des étudiant-e-s varie légèrement selon la forme d'études. Les étudiant-e-s de la première génération nés et scolarisés à l'étranger sont proportionnellement plus nombreux à étudier à temps plein (15%) ou à temps partiel avec un focus sur d'autres activités (13%) qu'à temps partiel avec un focus sur l'activité rémunérée (8%). Inversement, les étudiant-e-s qui ne sont pas issus de la migration sont proportionnellement plus nombreux dans la catégorie Temps partiel, activité rémunérée (76%) que dans la catégorie Plein temps (69%). Il n'y a par contre pas d'écarts statistiquement significatifs entre les étudiant-e-s non issus de la migration qui sont à temps partiel (autres activités 72%) et ceux qui étudient à plein temps (69%) ou à temps partiel avec un focus sur l'activité rémunérée (76%). La sous-représentation des étudiant-e-s nés et scolarisés à l'étranger parmi

les étudiant-e-s à temps partiel (activité rémunérée) est liée à leur parcours migratoire: souvent venus en Suisse pour étudier, ils n'envisagent pas toujours de travailler à côté de leurs études ou ne disposent tout simplement pas de l'autorisation pour le faire.¹⁴

1.3 Type de hautes écoles, niveau d'études, domaine d'études et hautes écoles

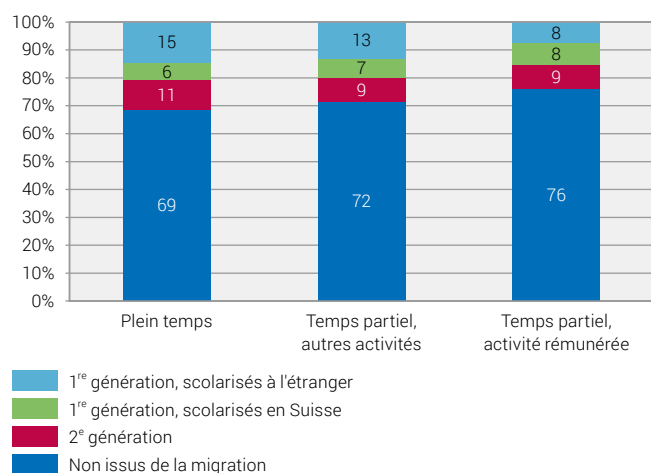
Après avoir répondu à la question qui sont les étudiant-e-s à temps partiel, il s'agit maintenant de présenter la manière dont ils se répartissent dans le système des hautes écoles. Autrement dit, alors que les résultats du sous-chapitre précédent décrivent les étudiant-e-s à temps partiel selon diverses propriétés sociodémographiques, les analyses du présent sous-chapitre montrent dans quelle mesure les étudiant-e-s qui déclarent être à plein temps respectivement à temps partiel sont surreprésentés ou au contraire sous-représentés dans les types de hautes écoles, les niveaux d'études, les (groupes de) domaines d'études et les hautes écoles.

1.3.1 Type de hautes écoles et niveau d'études

La forme d'études varie très fortement selon le type de hautes écoles. 85% des étudiant-e-s des HEU sont à plein temps contre 68% tant pour les HES que pour les HEP. À l'inverse seuls 6% des étudiant-e-s des HEU sont à temps partiel (activité rémunérée), contre 20% pour les HES et 24% pour les HEP. Cette différence entre les HES et les HEP n'est toutefois pas statistiquement significative. Ces écarts importants selon le type de hautes écoles s'expliquent principalement par la structure différente des études: alors que le statut d'étudiant-e en cours d'emploi est formellement reconnu dans les HES et les HEP, ce n'est pas le cas dans les HEU. Dans les universités et les écoles polytechniques fédérales, les études à plein temps sont la référence.

Statut migratoire

G1.8



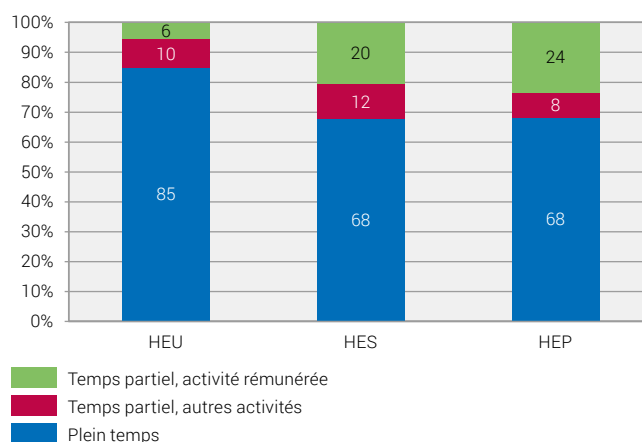
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹³ pour une analyse de l'origine sociale selon le (groupe de) domaine(s) d'études, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 18 ss

Forme d'études selon le type de hautes écoles

G1.9



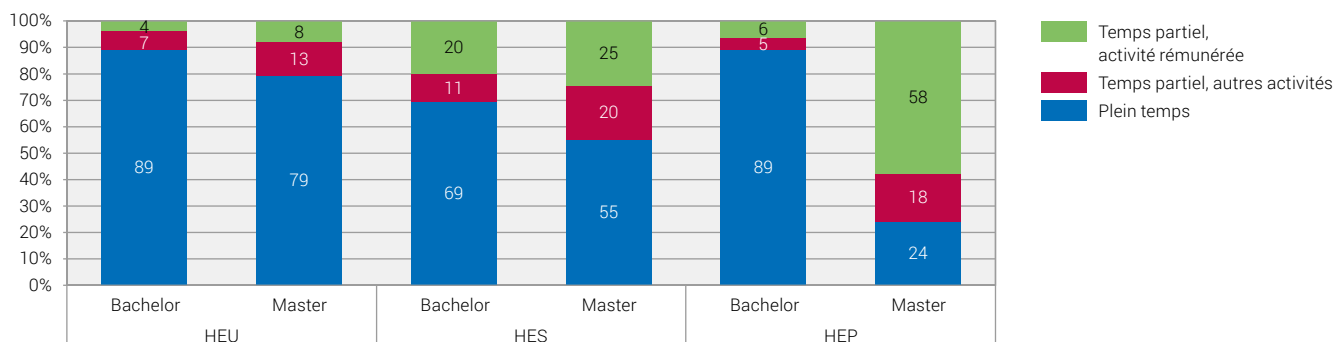
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹⁴ voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Page 41

Forme d'études selon le type de hautes écoles et le niveau d'études

G1.10



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

La répartition des trois groupes d'étudiant-e-s selon le type de hautes écoles et le niveau d'études offre une image plus précise. La part des personnes qui déclarent étudier à plein temps varie légèrement entre le bachelor et le master en HEU (respectivement 89% et 79%), davantage en HES (respectivement 69% et 55%) et très nettement en HEP (respectivement 89% et 24%). Alors que la part des étudiant-e-s à plein temps était de 68% tant pour les HES que pour les HEP à un niveau agrégé, cette répartition plus précise selon le niveau d'études permet de constater de fortes différences entre le bachelor et le master en HEP par rapport à la situation en HES. Ainsi, la part des étudiant-e-s en master à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée est de 58% en HEP contre 25% en HES (8% en HEU).

Pour les étudiant-e-s en master des HEU, on observe une répartition par groupes de domaines d'études très semblable que celle observée pour les étudiant-e-s en bachelor des HEU. Parmi les étudiant-e-s du domaine Sciences humaines et sociales, qu'ils soient en bachelor ou en master, la proportion d'étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités est significativement plus grande que celle d'étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée.

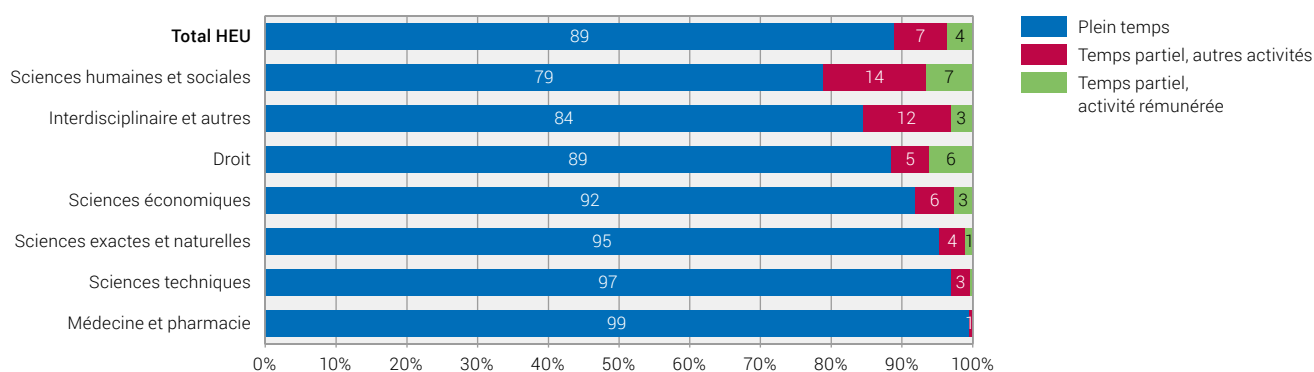
Les écarts selon le domaine d'études sont nettement plus importants parmi les étudiant-e-s des HES/HEP. Pour les étudiant-e-s en bachelor des HES/HEP, la variation est très forte: la proportion d'étudiant-e-s à plein temps s'échelonne de 52% pour le domaine Économie et services à respectivement 95% pour les domaines Musique, arts de la scène et autres arts et Design. Pour les étudiant-e-s en master des HES/HEP, les différences sont encore plus grandes: la proportion d'étudiant-e-s à plein temps oscille entre 18% pour le domaine Travail social et 86% pour le domaine Design. Cela reflète la grande hétérogénéité entre domaines et niveaux d'études en HES/HEP. L'analyse de la forme d'études des étudiant-e-s selon le domaine et le niveau d'études permet de montrer que le contenu de la formation, la structure des études et les conditions des étudiant-e-s sont extrêmement diverses en HES et en HEP.

1.3.2 (Groupe de) domaine(s) d'études

La forme d'études varie selon les groupes de domaines d'études HEU et selon les domaines d'études HES/HEP. Parmi les étudiant-e-s en bachelor des HEU, la catégorie Plein temps est surreprésentée par rapport à l'ensemble (89%) dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie (99%), Sciences techniques (97%) et Sciences exactes et naturelles (95%). Elle est sous-représentée en Sciences humaines et sociales (79%).

Forme d'études selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s en bachelor des HEU

G1.11

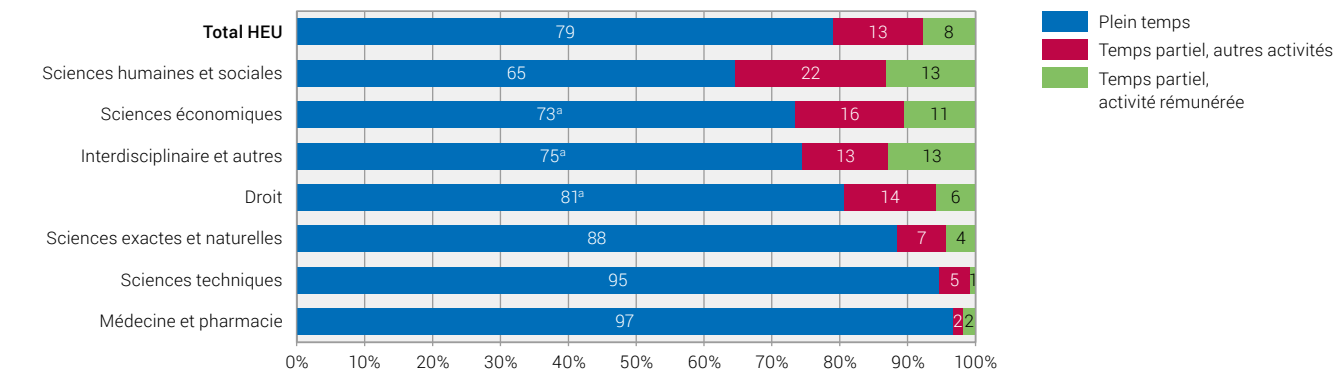


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Forme d'études selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s en master des HEU

G1.12



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

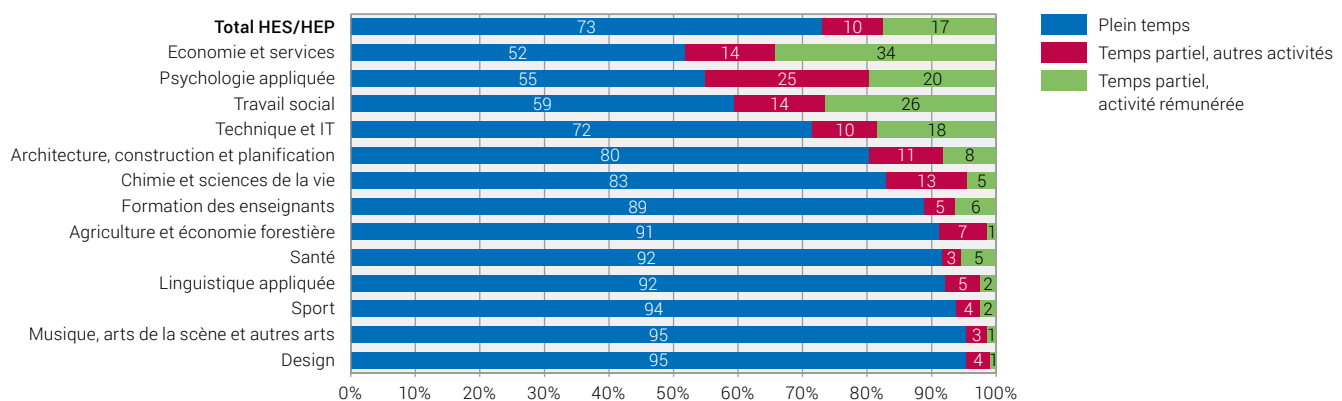
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Forme d'études selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s de bachelior des HES/HEP

G1.13

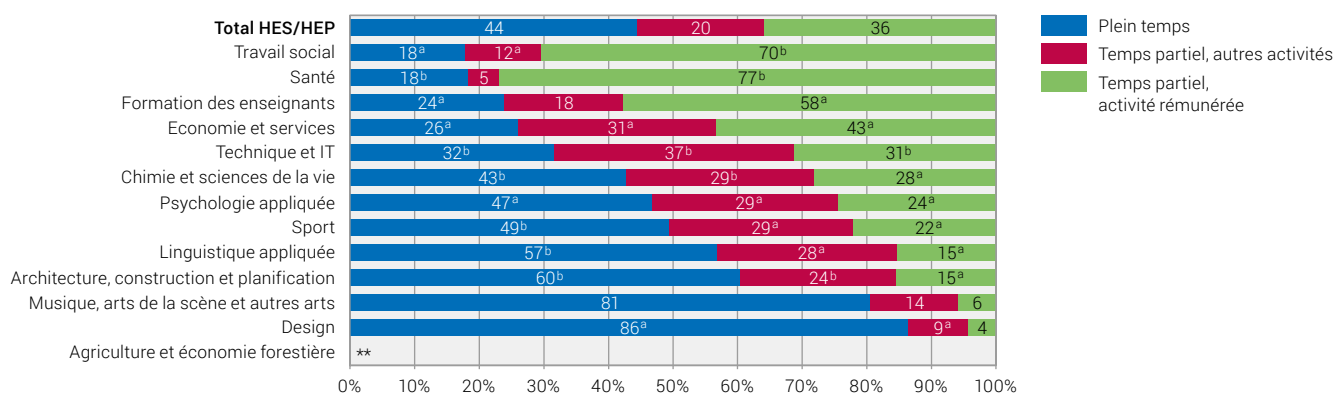


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Forme d'études selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s de master des HES/HEP

G1.14



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

1.3.3 Hautes écoles

La forme d'études varie selon les hautes écoles, car les institutions sont différentes du point de vue de l'encadrement formel des études, du profil des étudiant-e-s et des domaines d'études qu'elles offrent. L'analyse, basée sur l'autoévaluation des étudiant-e-s et conduite de manière distincte pour les HEU d'une part et pour les HES/HEP d'autre part, permet d'identifier ces différences entre hautes écoles.

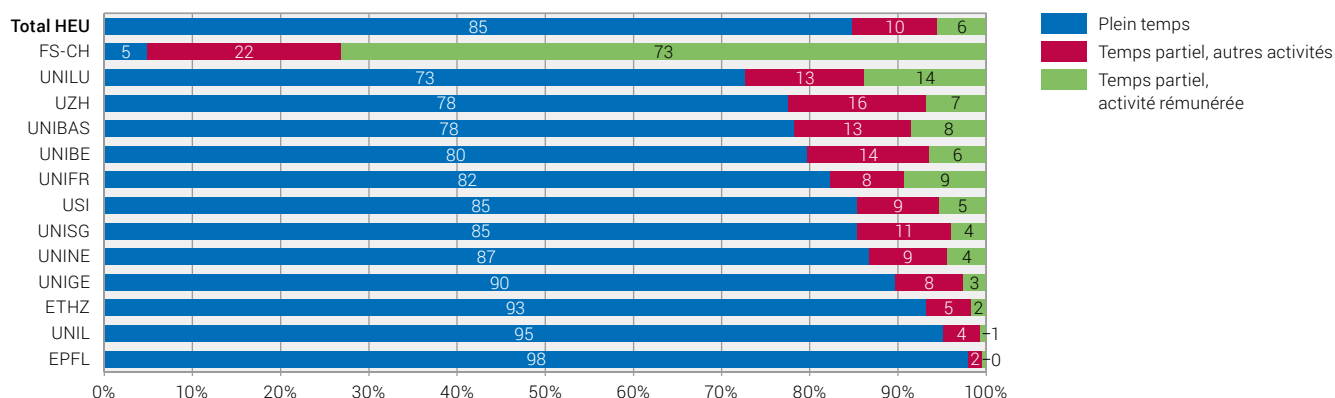
Pour les HEU, les étudiant-e-s à plein temps sont surreprésentés à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Lausanne (UNIL), l'École polytechnique de Zurich (ETHZ) et à l'Université de Genève (UNIGE) et sous-représentés à l'Université de Lucerne (UNILU), l'Université de Zurich (UZH), l'Université de Bâle (UNIBAS) et à l'Université de Berne (UNIBE). La formation universitaire à distance suisse (FS-CH) constitue un cas particulier du point de vue de la forme d'études, car la grande majorité des étudiant-e-s de cette haute école étudient à temps partiel. On constate une disparité entre les hautes écoles situées en Suisse romande et les hautes écoles situées en Suisse

allemande¹⁵. Cette disparité est liée à des facteurs institutionnels (l'éventail des branches d'études offerts par haute école notamment) et aux propriétés des étudiant-e-s (âge moyen par haute école, origine sociale, statut migratoire). Toutefois, des différences régionales du point de vue de l'encadrement formel des étudiant-e-s et de la structure des études pourraient également être possibles et, dès lors, faire l'objet de nouvelles analyses.

Pour les HES/HEP, on observe que les étudiant-e-s à plein temps sont uniquement surreprésentés au sein de la HES-SO. Ils sont par contre sous-représentés à la SUPSI ainsi que, dans une moindre mesure, à la Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ), la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) et la Zürcher Fachhochschule (ZFH). La Haute école spécialisée Kalaidos (KAL) constitue un cas particulier, car la très grande majorité des personnes déclarent y étudier à temps partiel. Pour les HES/HEP également, ces oppositions entre, d'une part, les hautes écoles situées en Suisse alémanique et la SUPSI et, d'autre part, la HES-SO, peuvent pour partie s'expliquer par les différences d'âge des étudiant-e-s et l'offre de formation, mais également par des différences régionales du point de vue de la structure des études.

Forme d'études selon la haute école HEU, en % des étudiant-e-s HEU

G1.15

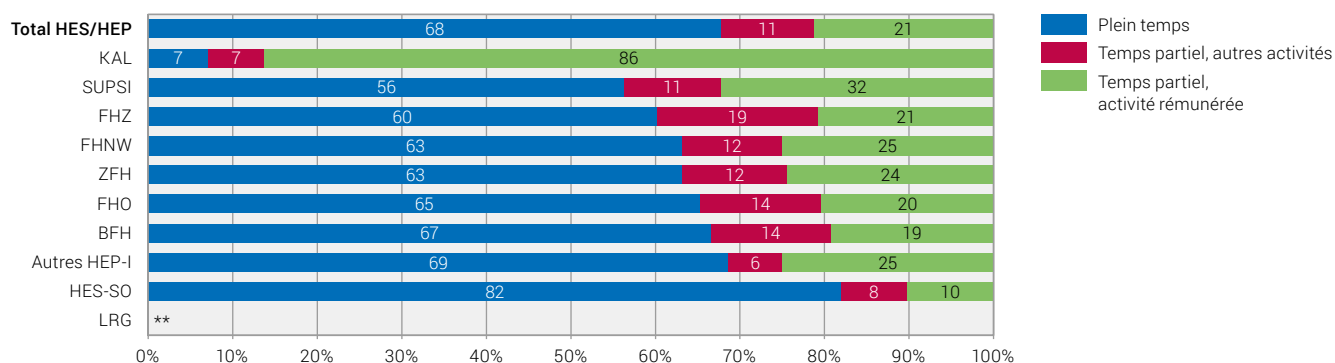


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Forme d'études selon la haute école HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP

G1.16



** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹⁵ pour des résultats semblables à partir des données du projet ASBOS, voir OFS (2016): *Intensité des études et mobilité des étudiants. Années d'études 2013/2014 et 2014/2015*. Neuchâtel: OFS. Page 12

2 Budget-temps et activité rémunérée

Dans la première partie de ce chapitre, nous examinerons le budget-temps des étudiant-e-s à temps partiel et combien de temps ils consacrent à leurs études. Dans la deuxième partie, nous nous concentrerons sur l'activité rémunérée des étudiant-e-s. Nous analyserons son volume, sa répartition sur l'année, sa nature, ainsi que les motifs pour lesquels les étudiant-e-s exercent une activité rémunérée et l'impact de celle-ci sur les études.

2.1 Budget-temps

2.1.1 Budget-temps: vue d'ensemble

On a demandé aux étudiant-e-s d'indiquer le nombre d'heures qu'ils consacrent à différentes activités pendant une semaine type du semestre. Outre le temps consacré aux études (fréquentation et préparation des cours, rédaction de travaux d'études et de diplôme, recherches bibliographiques, etc.), on a considéré le temps qu'ils consacrent à une activité rémunérée, à des activités bénévoles (travail bénévole pour la haute école, pour des associations et organisations, etc.), à la tenue du ménage et à la garde des enfants. Les activités de loisirs et la durée des trajets (p. ex. entre le domicile et la haute école) ne sont pas comptées. La durée des activités est exprimée en heures par semaine. La valeur zéro est enregistrée pour les activités qui ne sont pas exercées. Les chiffres présentent le temps moyen hebdomadaire consacré à chaque activité.

Les étudiant-e-s à plein temps consacrent en moyenne 50,3 heures par semaine aux activités suivantes: études, activité rémunérée, travail domestique et familial, activités bénévoles. Les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel consacrent plus de temps à ces activités que les étudiant-e-s à plein temps: 52,0 heures (autres activités) et 58,6 heures (activité rémunérée).

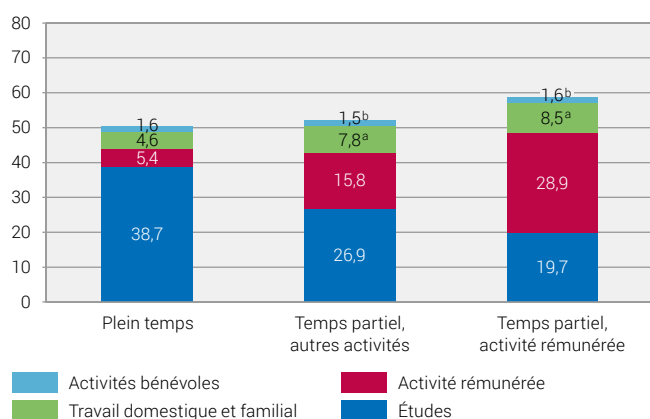
Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée consacrent nettement plus de temps à cette dernière (28,9 heures) qu'à leurs études (19,7 heures). Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités consacrent à l'inverse plus de temps à leurs études (26,9 heures) qu'à l'activité rémunérée (15,8 heures).

Le temps consacré au travail domestique et familial est plus élevé dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel (respectivement 7,8 et 8,5 heures) que chez les étudiant-e-s à plein temps (4,6 heures). Les étudiant-e-s à temps partiel ont en effet plus souvent des enfants que les étudiant-e-s à plein temps (voir le point 1.2 et 4.2).

Si l'on compare le budget-temps des étudiant-e-s avec enfants avec celui des étudiant-e-s sans enfant, on constate que les premiers, indépendamment des formes d'études, ont un emploi du temps chargé. Leur budget-temps s'élève à 60 heures ou plus, dont plus du tiers est dédié au travail domestique et familial. Parmi les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités, on constate les différences suivantes: d'un côté, ceux qui ont des enfants consacrent la moitié de leur budget-temps au travail domestique et familial, contre un dixième pour ceux qui n'ont pas d'enfant. De l'autre, ceux qui n'ont pas d'enfant consacrent deux fois plus de temps (16,9 heures) à l'activité rémunérée que ceux qui ont des enfants (8,2 heures).

D'une manière générale, le temps consacré à l'activité rémunérée et au travail domestique et familial augmente avec l'âge (de même que la charge de travail totale). Le temps consacré aux études, en revanche, diminue avec l'âge¹.

Budget-temps, moyenne en heures par semaine G2.1



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

^b Coefficient de variation ≥ 5%

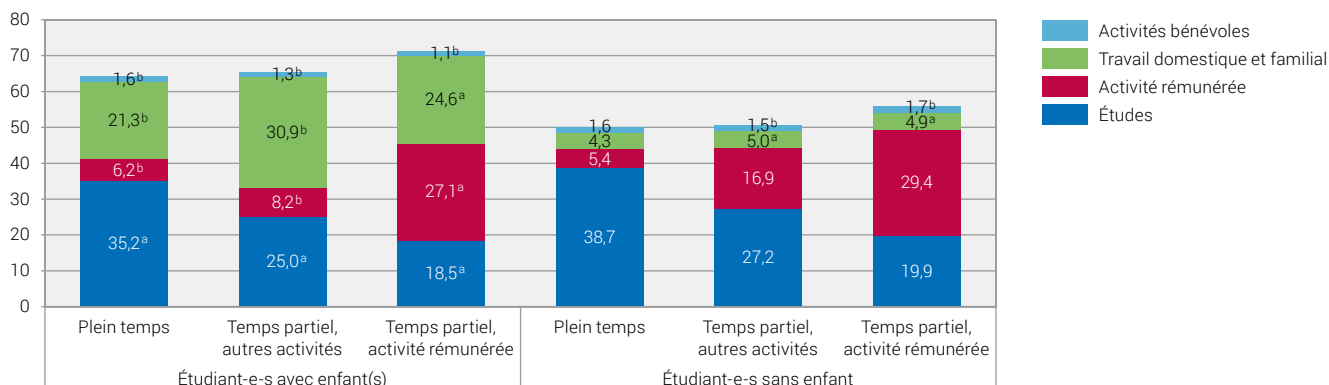
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹ voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Page 54

Budget-temps selon la situation parentale, moyenne en heures par semaine

G2.2



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

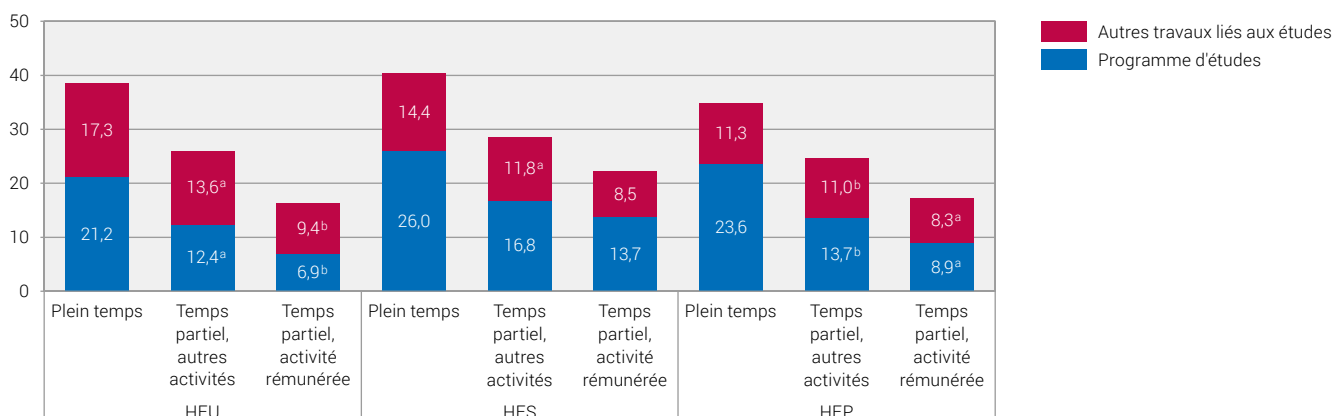
2.1.2 Temps consacré aux études

Le temps consacré aux études comprend le programme d'études (cours, séminaires, stages, exercices) et les autres travaux liés aux études (préparation des cours, travaux écrits, mémoires, recherches bibliographiques, rencontres avec les enseignants, etc.). Cette distinction permet d'analyser en détail le temps dédié aux études. La durée des trajets (par ex. entre le domicile et la haute école) n'est pas incluse.

Les étudiant-e-s à plein temps des HEU consacrent pendant le semestre universitaire en moyenne 38,5 heures par semaine à leurs études: 21,2 heures pour le programme d'études et 17,3 heures pour les autres travaux liés aux études. Dans les HEU, les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel consacrent en moyenne moins de temps au programme d'études et aux autres travaux liés aux études que les étudiant-e-s à plein temps. Les d'étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités consacrent à peu près le même nombre d'heures par semaine au programme d'études et aux autres travaux liés aux études. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée investissent dans le programme d'études moins de la moitié du temps qu'ils consacrent aux études.

Temps consacré aux études selon le type de hautes écoles, moyenne en heures par semaine

G2.3



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Dans les HES, les étudiant-e-s à plein temps consacrent en moyenne 40,5 heures par semaine à leurs études: 26,0 heures pour suivre le programme d'études et 14,4 heures pour les autres travaux liés aux études. Les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel consacrent moins de temps au programme d'études (respectivement 16,8 et 13,7 heures) et aux autres travaux liés aux études (respectivement 11,8 et 8,5 heures) que les étudiant-e-s à plein temps. Les heures consacrées au programme d'études représentent, chez les étudiant-e-s à temps partiel, plus de la moitié du temps consacré aux études.

Dans les HEP, les étudiant-e-s à plein temps consacrent 34,8 heures par semaine à leurs études: 23,6 heures pour suivre le programme d'études et 11,3 heures pour les autres travaux liés aux études. Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités consacrent moins de temps au programme d'études (13,7 heures) que les étudiant-e-s à plein temps, mais ils consacrent autant de temps qu'eux aux autres travaux liés aux études (11,0 heures). Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée consacrent en moyenne moins de temps que les étudiant-e-s à plein temps aussi bien au programme d'études (8,9 heures) qu'aux autres travaux liés aux études (8,3 heures). Chez eux, le temps consacré au programme d'études et celui dédié aux autres travaux liés aux études s'équilibrent.

2.2 Activité rémunérée

L'activité rémunérée des étudiant-e-s à temps partiel sera analysée ici du point de vue de son volume, de sa répartition sur l'année et de sa nature. On décrira également les motifs qui poussent les étudiant-e-s à exercer ou non une activité rémunérée et l'impact de l'activité rémunérée sur les études.

2.2.1 Volume de l'activité rémunérée

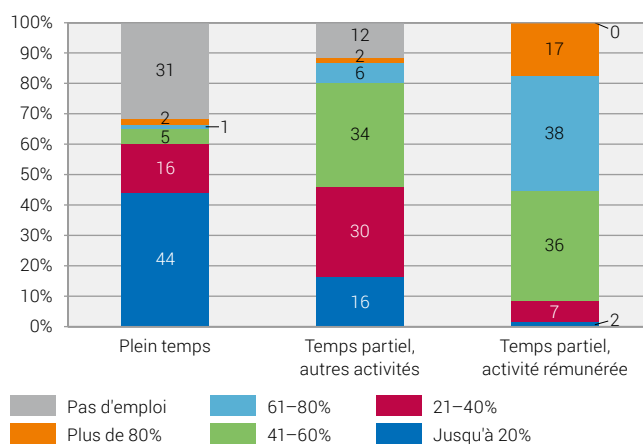
Sont prises en considération les activités rémunérées (y compris les stages rémunérés et l'assistantat) exercées régulièrement ou ponctuellement pendant les 12 mois précédant l'enquête. Sont exclues les activités rémunérées exercées avant le début des études. Le taux d'occupation est évalué en moyenne pour les 12 mois précédant la date de l'enquête

Le volume de l'activité rémunérée est mesuré par le taux d'actifs occupés et le taux d'occupation. Le taux d'actifs occupés est la proportion d'étudiants qui exercent une activité rémunérée à côté de leurs études. Le taux d'occupation correspond au temps que l'étudiant-e consacre à l'activité rémunérée.

Pour les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée, le taux d'actifs occupés est, par définition, de 100%. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités ont plus fréquemment une activité rémunérée (88%) que les étudiant-e-s à plein temps (69%). Cela signifie, en d'autres termes, que 12% des étudiant-e-s à temps partiel (autres activités) n'exercent pas d'activité rémunérée à côté des études. La proportion s'élève à 31% chez les étudiant-e-s à plein temps.

Des différences s'observent aussi pour le taux d'occupation: si 9% des étudiant-e-s à plein temps travaillent à un taux d'occupation de 40% ou plus, la proportion est de 91% chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités se situent entre ces deux groupes (42%).

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation G2.4



Source: OFS – SSEE 2016

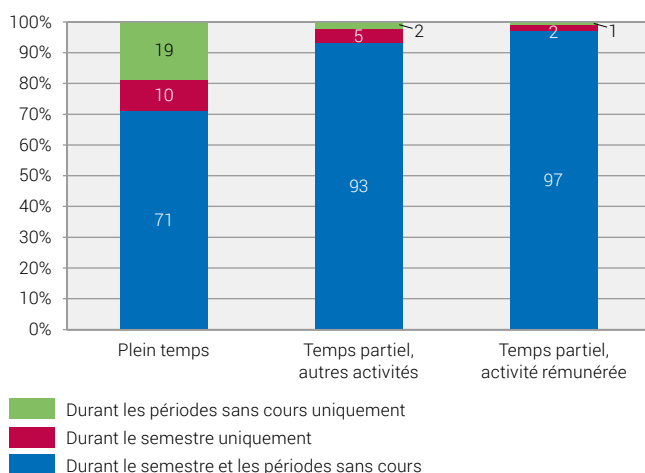
© OFS 2020

2.2.2 Continuité de l'activité rémunérée

Les étudiant-e-s à temps partiel qui ont une activité rémunérée travaillent généralement pendant toute l'année. Plus de 90% travaillent aussi bien durant les semestres que pendant les périodes sans cours. La proportion est un peu plus élevée chez les d'étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée (97%) que chez ceux qui privilégient d'autres activités (93%). Les étudiant-e-s à plein temps qui ont une activité rémunérée exercent moins souvent (71%) une activité rémunérée pendant toute l'année.

Continuité de l'activité rémunérée, en % des étudiant-e-s actifs/actives occupé-e-s

G2.5



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

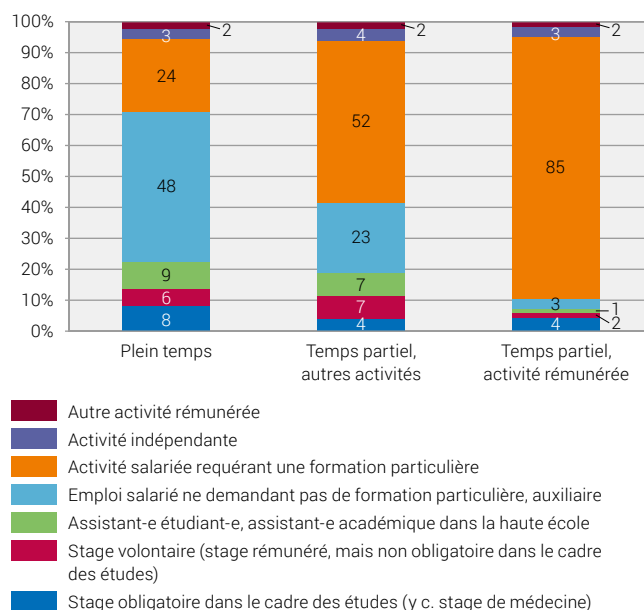
2.2.3 Type d'activités rémunérées

Les informations sur le type d'activités rémunérées concernent l'activité principale. On entend par là celle qui est exercée la plus grande partie du temps.

Le type d'activités rémunérées varie sensiblement selon les formes d'études: parmi les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée, cinq sur six (85%) exercent une activité qui requiert une formation. Ce type d'activités rémunérées est exercé aussi par plus de la moitié (52%) des étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités. La proportion n'est que d'un quart (24%) pour les étudiant-e-s à plein temps qui ont une activité rémunérée.

Type d'activités rémunérées, en % des étudiant-e-s actifs/actives occupé-e-s

G2.6



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Pour les étudiant-e-s à temps partiel des deux groupes, l'activité rémunérée correspond moins souvent à un stage rémunéré obligatoire ou à un emploi ne requérant pas de formation particulière que chez les étudiant-e-s à plein temps. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée travaillent moins souvent dans le cadre de stages volontaires ou comme étudiants-assistants dans une haute école que les étudiant-e-s à plein temps ou que les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités.

Ces différences sont liées à la structure d'âge des étudiant-e-s, à leur répartition par types de hautes écoles et par domaines d'études (voir les points 1.2 et 1.3) et à l'expérience professionnelle acquise avant les études².

² voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 15 et 16

2.2.4 Motifs pour ou contre l'exercice d'une activité rémunérée

Pour obtenir des informations précises sur les raisons qui les poussent à exercer une activité rémunérée, on a présenté aux étudiant-e-s qui travaillent une série de motifs pouvant correspondre à leur situation. Ils ont été invités à en évaluer la pertinence sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Ont été considérés des motifs économiques, des motifs liés à la future activité professionnelle et des motifs sociaux ou liés aux études (autres motifs). Une moyenne a été calculée pour chaque motif. Plus la moyenne est élevée, plus le motif a joué un rôle déterminant dans le choix d'exercer une activité rémunérée.

Parmi les motifs économiques, les motifs «conserver son niveau de vie», «travailler m'est indispensable pour vivre» et «subvenir aux besoins d'autres personnes» sont en moyenne plus importants pour les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel que pour les étudiant-e-s à plein temps. Le motif «travailler m'est indispensable pour vivre» joue un rôle important en particulier chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée. Le motif «pour être plus à l'aise financièrement» est plus important pour les étudiant-e-s à plein temps que pour les étudiant-e-s à temps partiel. Les motifs «pour être indépendant de mes parents» et «parce que je n'ai pas de bourse/prêt ou pas

de bourse/prêt suffisant» sont plus importants chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités que chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée et chez les étudiant-e-s à plein temps.

Les motifs professionnels «acquérir une expérience pratique», «augmenter mes chances sur le marché du travail» et «nouer des relations en vue d'une insertion professionnelle future» sont plus importants chez les étudiant-e-s à temps partiel des deux catégories que chez les étudiant-e-s à plein temps. Le motif «mon centre d'intérêt principal réside dans mon activité rémunérée, les études ne viennent qu'au deuxième rang» joue un rôle plus important, par définition, pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée que pour les étudiant-e-s à plein temps.

Parmi les autres motifs en faveur de l'exercice d'une activité rémunérée, les suivants sont plus importants chez les étudiant-e-s à temps partiel des deux catégories que chez les étudiant-e-s à plein temps: «élargir son horizon», «se sentir mieux intégré socialement» et «l'activité rémunérée est obligatoire dans le cadre de mes études». Ce dernier motif est important surtout pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant une activité rémunérée. La fonction d'intégration de l'activité rémunérée («l'activité rémunérée me permet de me sentir mieux intégré socialement») est plus importante pour les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités que chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée et chez les étudiant-e-s à plein temps.

Motifs pour l'activité rémunérée, moyenne des étudiant-e-s actifs/actives occupé-e-s

(Échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T2.1

	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Motifs économiques			
Car cela me permet d'être plus à l'aise financièrement	3,9	3,7	3,6
Parce que cela m'assure l'indépendance à l'égard de mes parents	3,4	3,6	3,4
Pour pouvoir conserver mon niveau de vie	3,3	3,4	3,8
Car le revenu que j'en tire m'est indispensable pour vivre	3,0	3,7	4,1
Parce que je ne reçois pas de bourse/prêt ou une bourse/un prêt insuffisant-e	2,9	3,1	2,8
Parce que je dois subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants)	1,3	1,5	2,0
Motifs professionnels			
Car cette activité me permet d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future	3,2	3,6	3,8
Parce que j'espère augmenter mes chances sur le marché du travail	2,8	3,5	3,5
Afin de nouer des relations en vue d'une possible insertion professionnelle future	2,5	3,0	2,9
Car mon principal centre d'intérêt réside dans l'activité rémunérée; les études ne viennent qu'au deuxième rang	1,4	1,8	2,9
Autres motifs			
Pour élargir mon horizon personnel	3,2	3,5	3,4
Car l'activité rémunérée me permet de me sentir mieux intégré-e socialement	2,4	2,8	2,7
Parce que mes études me laissent du temps libre	1,9	2,0	1,9
Car l'activité rémunérée est obligatoire dans le cadre de mes études	1,4	1,6	2,2

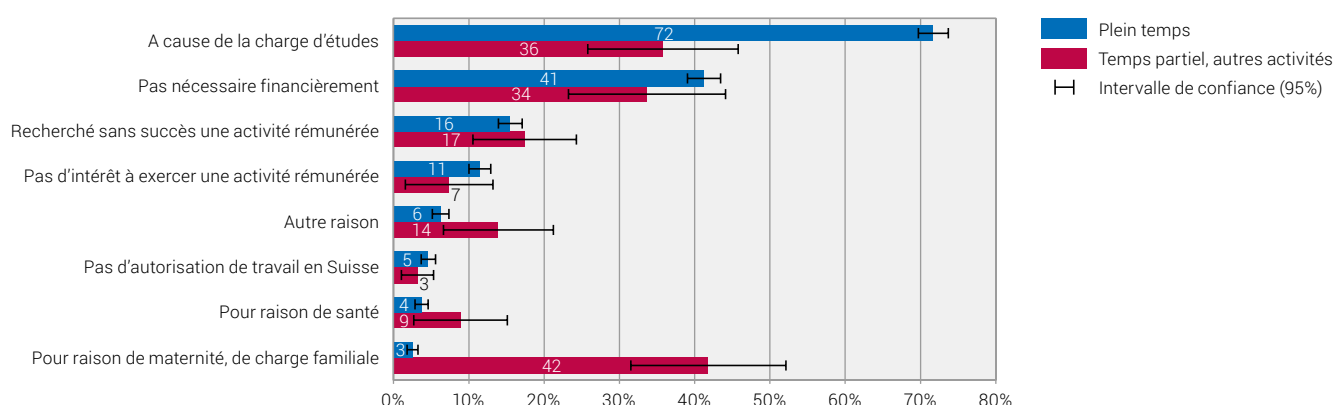
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Raisons pour lesquelles l'étudiant-e n'a pas d'activité rémunérée, en % des étudiant-e-s qui ne sont pas actifs/actives occupé-e-s

(réponses multiples possibles)

G2.7



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Pour obtenir des informations précises sur les raisons qui poussent les étudiant-e-s à ne pas exercer une activité rémunérée, on a présenté aux étudiant-e-s concernés une série de motifs potentiels. Les étudiant-e-s pouvaient cocher les motifs correspondant à leur situation.

Environ un tiers (31%) des étudiant-e-s à plein temps n'exercent pas d'activité rémunérée. La proportion est plus faible (12%) chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités. Parmi les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée, la part des étudiant-e-s sans activité rémunérée est par définition de 0%, tous les étudiant-e-s de cette catégorie ayant une activité rémunérée (voir le point 1.1).

Chez les étudiant-e-s à plein temps, l'obstacle principal à l'exercice d'une activité rémunérée à côté des études semble résider dans la charge de travail que les études imposent (72%). Au deuxième rang, les étudiant-e-s à plein temps citent le fait qu'ils peuvent, financièrement, se passer d'une activité rémunérée (41%). Les raisons de ne pas exercer d'activité rémunérée sont différentes chez les d'étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités: 42% d'entre eux invoquent la maternité ou les charges familiales (contre 3% chez les étudiant-e-s à plein temps). La charge des études ne vient chez eux qu'au deuxième rang (36%). Pour tous les autres motifs, on n'observe pas de différences statistiquement significatives entre les d'étudiant-e-s à temps partiel et les étudiant-e-s à plein temps.

2.2.5 Impact de l'activité rémunérée

Pour analyser dans quels domaines et dans quelle mesure l'activité rémunérée affecte les études, on a présenté aux étudiant-e-s qui travaillent une série d'assertions. Ils ont été invités à en évaluer la pertinence sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Les questions portaient sur l'impact positif et négatif de l'activité rémunérée sur les études. Une moyenne a été calculée pour chaque assertion. Plus la moyenne est élevée, plus l'impact sur les études est important.

Les deux éléments qui affectent le plus les études, chez les étudiant-e-s à plein temps comme chez les étudiant-e-s à temps partiel, sont le fait d'avoir à supporter une double charge de travail, celle des études et celle de l'activité rémunérée, et le fait de ne pas pouvoir, faute de moyens financiers, consacrer plus de temps aux études. Ces deux éléments pèsent plus lourd sur les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel que sur les étudiant-e-s à plein temps. D'autres facteurs encore (l'activité rémunérée comme handicap pour la réussite des études, l'impossibilité de suivre certains cours, les conséquences de la double charge sur la santé, l'impossibilité d'accomplir un séjour d'études dans une autre haute école) posent plus de problèmes aux étudiant-e-s à temps partiel qu'aux étudiant-e-s à plein temps.

Impact de l'activité rémunérée, moyenne des étudiant-e-s actifs/actives occupé-e-s

(Échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T2.2

	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Impact négatif sur les études			
Je concilie difficilement les deux (activité rémunérée et études)	2,3	2,7	3,0
Je travaillerais volontiers moins pour avoir davantage de temps pour étudier, mais je ne peux pas me le permettre financièrement	2,3	2,8	3,0
Mon travail risque de devenir un handicap pour la réussite de mes études	1,9	2,3	2,6
Je ne peux pas suivre certains cours en raison de l'incompatibilité des horaires	1,9	2,5	2,6
Je ne peux pas envisager un séjour d'études, pourtant désiré, dans une autre haute école	1,6	2,0	2,3
Je souffre de problèmes de santé à cause de la double charge études et activité rémunérée	1,9	2,3	2,6
Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire	1,4	1,7	2,4
Impact positif sur les études			
Mon activité rémunérée me stimule dans mes études	2,4	2,9	3,3
J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	2,5	2,9	3,3

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Les étudiant-e-s à plein temps et les étudiant-e-s à temps partiel considèrent que l'exercice d'une activité rémunérée comporte également des aspects positifs. Les deux affirmations suivantes: «mon activité rémunérée me stimule dans mes études» et «j'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important» obtiennent un meilleur score chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez les étudiant-e-s à plein temps. Ces deux aspects positifs de l'activité rémunérée sont soulignés particulièrement par les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée.

Au total, on constate que l'impact négatif de l'activité rémunérée est plus marqué chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez les étudiant-e-s à plein temps, mais aussi que les étudiant-e-s à temps partiel apprécient davantage les aspects positifs de l'activité rémunérée que les étudiant-e-s à plein temps.

3 Situation financière

La situation financière des étudiant-e-s à plein temps et des étudiant-e-s à temps partiel sera examinée ici sur deux points. On étudiera d'une part leurs ressources totales et la composition de leurs ressources, d'autre part leurs dépenses, la structure de leurs dépenses et les difficultés financières qu'ils rencontrent du fait de leurs études.

3.1 Ressources

3.1.1 Ressources totales

Nous considérons ici les ressources mensuelles moyennes en cours de semestre. La structure des ressources des étudiant-e-s pouvant varier considérablement entre les semestres et les vacances semestrielles, les données ne peuvent pas être extrapolées sur une année.

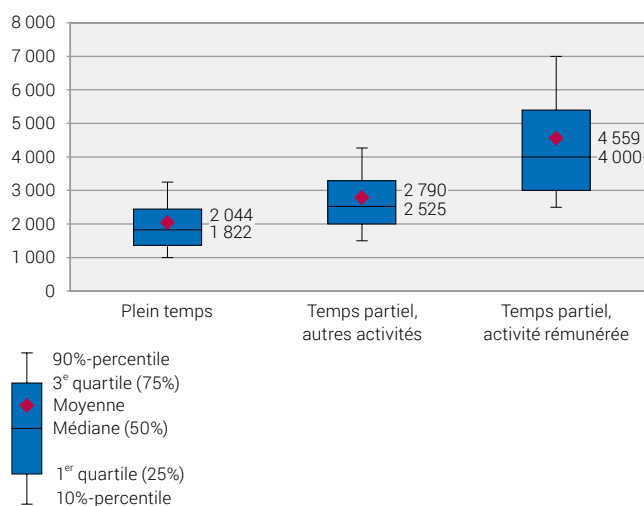
Les ressources totales sont constituées des quatre ressources suivantes: aide de la famille, revenu de l'activité rémunérée, bourses/prêts, autres ressources (pour plus de détails, voir le point 3.1.2).

Au semestre de printemps 2016, la médiane des ressources mensuelles est de 1822 francs pour les étudiant-e-s à plein temps. Un quart des étudiant-e-s à plein temps doivent s'en sortir avec des ressources inférieures ou égales à 1360 francs (1^{er} quartile), un autre quart ont des ressources supérieures ou égales à 2440 francs par mois (3^e quartile). Les étudiant-e-s à temps partiel ont des ressources totales plus élevées que les étudiant-e-s à plein temps. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, la médiane des ressources mensuelles est de 2525 francs pour ceux privilégiant d'autres activités (1^{er} quartile: 2000 francs, 3^e quartile: 3286 francs) et de 4000 francs pour ceux privilégiant l'activité rémunérée (1^{er} quartile: 3000 francs, 3^e quartile: 5400 francs). Les ressources augmentent avec l'âge dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel et chez les étudiant-e-s à plein temps.

Considérons les étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents¹: les étudiant-e-s à temps partiel disposent de ressources médianes plus élevées – respectivement 2450 francs (autres activités) et 3180 francs (activité rémunérée) – que les étudiant-e-s à plein temps (1500 francs). Même observation pour les étudiant-e-s non domiciliés chez leurs parents: ceux qui étudient à temps partiel disposent de ressources médianes plus élevées – 2600 francs (autres activités) et 4300 francs (activité rémunérée) – que ceux qui étudient à plein temps (2030 francs). Indépendamment du mode de logement, ce sont les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée qui disposent des ressources médianes les plus élevées.

Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée n'ont pas le même niveau de ressources selon leur mode de logement: ceux qui ne vivent pas chez leurs parents disposent de ressources médianes plus élevées que ceux qui vivent chez leurs parents. La même différence s'observe chez les étudiant-e-s à plein temps. Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, les ressources médianes ne présentent pas de différence statistiquement significative en fonction du mode de logement.

Ressources des étudiant-e-s, en francs par mois G3.1



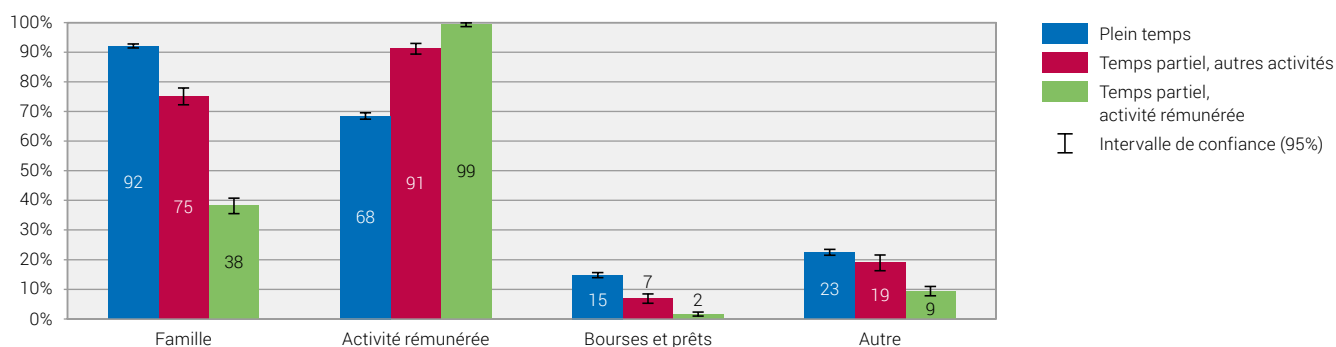
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹ 28% des d'étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités vivent chez leurs parents. La proportion est de 17% chez les d'étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée et de 45% chez les étudiant-e-s à plein temps. Pour plus d'informations sur les modes de logement, voir le chap. 4.1.1.

Fréquence des provenances des ressources des étudiant-e-s

G3.2



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

3.1.2 Composition des ressources financières

Pour les analyses qui suivent, les ressources financières sont subdivisées dans les catégories suivantes:

- *famille*: aide des parents, du/de la partenaire ou d'autres membres de la famille;
- *activité rémunérée*: revenus d'une activité rémunérée, revenus épargnés d'une activité rémunérée antérieure, soutien financier de l'employeur (actuel ou antérieur);
- *bourses et prêts*: bourses et prêts des pouvoirs publics (suisses ou étrangers), des hautes écoles ou d'organisations privées sans but lucratif;
- *autre*: emprunts auprès de la famille, crédits bancaires ou fortune ne résultant pas d'une activité rémunérée antérieure, autres ressources d'origine publique ou privée (p. ex. héritage, rente).

Les étudiant-e-s pouvaient indiquer plusieurs types de ressources financières

activité rémunérée. Les pourcentages sont beaucoup plus élevés chez les étudiant-e-s à temps partiel (autres activités: 20%, activité rémunérée: 57%).

15% des étudiant-e-s à plein temps citent les bourses ou les prêts comme étant une de leurs ressources financières. C'est moins souvent le cas dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel: 7% (autres activités) et 2% (activité rémunérée). Les bourses et les prêts sont la seule ressource pour 1% des étudiant-e-s à plein temps et pour 0,1% des étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités. Parmi les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée, personne ne vit que de cette seule ressource.

Pour chaque étudiant-e, on a calculé la part, en pourcentage, de chaque catégorie de ressources financières par rapport aux ressources totales. Les analyses qui suivent montrent, pour l'ensemble des étudiant-e-s, la part moyenne pour chaque catégorie de ressources.

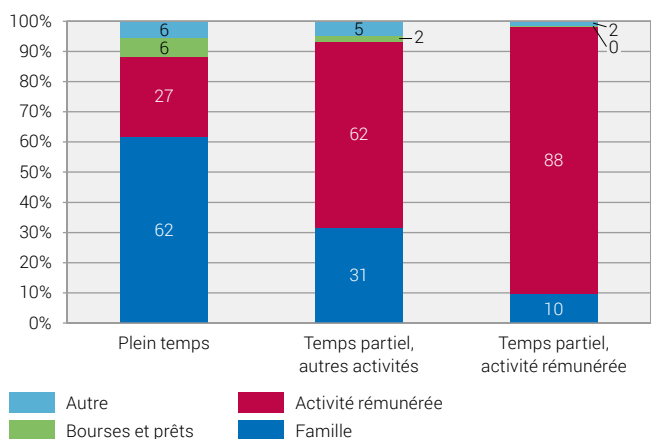
92% des étudiant-e-s à plein temps mentionnent l'aide de leur famille comme étant une de leurs ressources financières. Le pourcentage est plus faible aussi bien chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités (75%) que chez ceux qui privilégient l'activité rémunérée (38%). 20% des étudiant-e-s à plein temps ont pour unique ressource l'aide de leur famille; la proportion est de 5% chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités.

68% des étudiant-e-s à plein temps mentionnent les revenus d'une activité rémunérée comme étant une de leurs ressources financières. Les pourcentages sont nettement plus élevés dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel: 91% (autres activités) et 99%² (activité rémunérée). 3% des étudiant-e-s à plein temps ont pour seule ressource financière le revenu de leur

L'aide de la famille représente, en moyenne, la plus grosse part des ressources des étudiant-e-s à plein temps (62%). L'activité rémunérée représente un quart (27%) de leurs ressources. 6% de leurs ressources proviennent de bourses et de prêts. Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, c'est l'activité rémunérée qui constitue la plus grosse part des ressources (62%), l'aide de la famille en constituant environ un tiers (31%). Cette répartition est plus marquée encore chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée, pour qui la part de l'activité rémunérée est de 88%, celle de la famille de 10%. Les bourses et les prêts jouent un rôle moins important dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel que chez les étudiant-e-s à plein temps.

² Si la proportion n'est pas ici de 100%, c'est parce que les données collectées sur le revenu se rapportent au semestre de printemps 2016 alors que les données utilisées pour construire la typologie des formes d'études se rapportent à l'année académique 2015/2016.

Provenance des ressources des étudiant-e-s G3.3



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Quelle que soit la forme d'études, on observe peu de différences, dans la composition des ressources, entre les étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents et ceux qui ne vivent pas chez leurs parents. Seule la part des bourses et des prêts est deux fois plus élevée chez les étudiant-e-s à plein temps qui ne vivent pas chez leurs parents (8%) que chez les étudiant-e-s à plein temps qui vivent chez leurs parents (4%). La part de l'aide de la famille est plus faible chez les premiers (60%) que chez les seconds (64%).

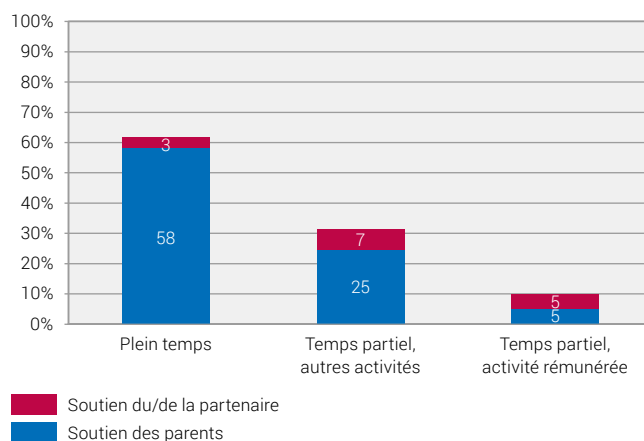
Pour les analyses qui suivent, les ressources provenant de la *famille* ont été subdivisées en deux composantes:

- l'aide des parents;
- l'aide du/de la partenaire ou d'autres membres de la famille.

L'aide des parents représente 58% des ressources des étudiant-e-s à plein temps. L'aide du/de la partenaire ou d'autres membres de la famille représente 3% de leurs ressources. Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, les proportions sont respectivement de 25% et de 7%. Dans ces deux groupes, l'aide des parents représente donc la plus grande part des ressources provenant de la famille. Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée, l'aide des parents et l'aide du/de la partenaire représentent des parts à peu près égales de leurs ressources.

Parmi les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, les femmes reçoivent 11% de leurs ressources de leur partenaire et 25% de leurs parents, les hommes 2% de leur partenaire et 24% de leurs parents. Dans ce groupe d'étudiant-e-s, des transferts financiers provenant du/de la partenaire s'observent donc plus souvent chez les femmes que chez les hommes.

Soutien financier de la part des parents et du/de la partenaire G3.4



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

3.1.3 Bourses et prêts

On entend ici par subsides d'études les bourses et les prêts accordés par les pouvoirs publics (Confédération, canton, commune ou instance étrangère), par les hautes écoles ou par des organisations privées sans but lucratif. Les prêts, contrairement aux bourses, doivent être remboursés après les études. Les bourses de mobilité (p. ex. bourses Erasmus) et les crédits bancaires privés ne sont pas pris en considération.

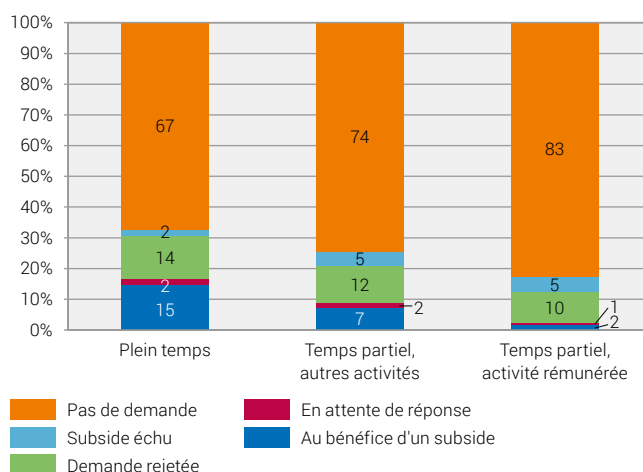
Au semestre de printemps 2016, 15% des étudiant-e-s à plein temps étaient au bénéfice d'un subside d'études; 2% avaient reçu un subside pour l'année académique 2015/2016, mais qui était échu entre-temps, et 2% étaient dans l'attente d'une réponse à leur demande de subside. 14% ont vu leur demande de subside rejetée. Environ deux tiers (67%) des étudiant-e-s à plein temps n'ont pas demandé de subside.

La situation des étudiant-e-s à temps partiel diffère de celle des étudiant-e-s à plein temps sur deux points. La part de ceux qui ne demandent pas de subside est parmi eux plus élevée: 74% chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, 83% chez ceux privilégiant l'activité rémunérée (étudiant-e-s à plein temps: 67%). Dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel, la part de ceux qui bénéficient d'un subside est plus faible (autres activités: 7%, activité rémunérée: 2%) que chez les étudiant-e-s à plein temps (15%)³.

Les étudiant-e-s qui n'ont pas demandé de subside pour l'année 2015/2016 ont été interrogés sur les raisons de ce choix. 75% des étudiant-e-s à plein temps ont mentionné la situation financière de leurs parents. Cette raison est bien plus rarement avancée chez les étudiant-e-s à temps partiel. C'est chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée (27%) que l'écart par rapport aux étudiant-e-s à plein temps est le plus marqué. Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités mentionnent la situation financière de leurs parents dans la moitié des cas (53%). Aussi bien les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée (37%) que ceux qui privilégient d'autres activités (27%) invoquent leur situation financière personnelle nettement plus souvent que les étudiant-e-s à plein temps (19%).

Demande de subside

G3.5



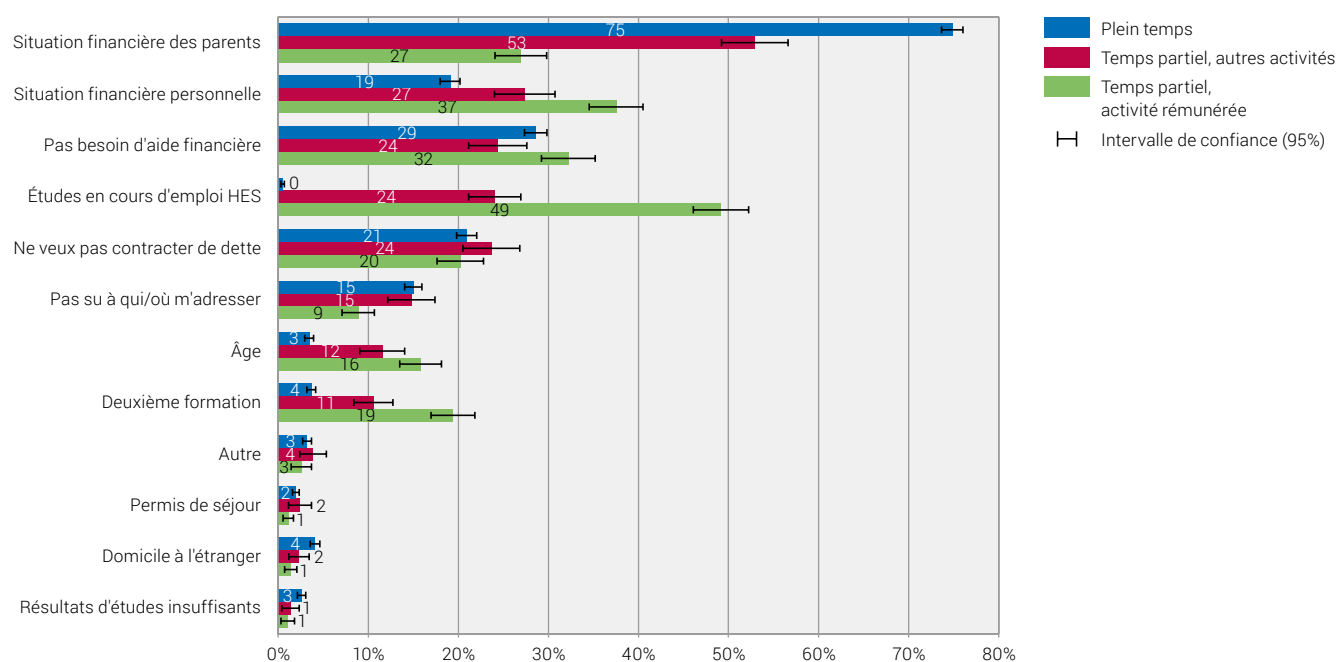
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Motifs des étudiant-e-s qui n'ont pas déposé une demande

(réponses multiples possibles)

G3.6



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

³ Nous ne pouvons présenter ici aucune donnée sur la nature, l'origine (pouvoirs publics, hautes écoles, organisations privées), le mode d'allocation et le montant des subsides d'études, le nombre d'étudiant-e-s à temps partiel bénéficiant d'un subside étant trop petit pour permettre des analyses statistiquement significatives.

Des différences marquées s'observent aussi pour le motif *«parce que je suis des études en cours d'emploi dans une HES»*. Ce motif a été avancé par la moitié environ des étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée (49%) et par environ un quart (24%) de ceux privilégiant d'autres activités. Ce motif n'est, par définition, jamais mentionné par les étudiant-e-s à plein temps.

Le motif *«parce que j'accomplis une deuxième formation»* a été avancé plus fréquemment par les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel (activité rémunérée: 19%, autres activités: 11%) que par les étudiant-e-s à plein temps (4%). Même chose pour le motif *«à cause de mon âge»*: 16% des étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée et 12% de ceux privilégiant d'autres activités mentionnent ce motif, contre 3% chez les étudiant-e-s à plein temps.

3.2 Dépenses

3.2.1 Dépenses totales

Les étudiant-e-s ont été interrogés sur leurs dépenses mensuelles moyennes pendant le semestre.

Chez les étudiant-e-s à plein temps, la médiane des dépenses mensuelles totales était, au semestre de printemps 2016, de 1576 francs. Un quart des étudiant-e-s à plein temps ont des dépenses inférieures ou égales à 1185 francs par mois (1^{er} quartile), un quart des dépenses supérieures ou égales à 2042 francs par mois (3^e quartile). Les étudiant-e-s à temps partiel dépensent plus que les étudiant-e-s à temps plein. La médiane est de 2021 francs chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités (1^{er} quartile: 1545 francs, 3^e quartile: 2550 francs). Elle est de 2992 francs chez ceux qui privilégient l'activité rémunérée (1^{er} quartile: 2270 francs, 3^e quartile: 3930 francs). Les dépenses totales augmentent avec l'âge chez les étudiant-e-s à temps partiel des deux groupes et chez les étudiant-e-s à plein temps.

Considérons les étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents: les dépenses mensuelles médianes sont plus élevées chez ceux qui étudient à temps partiel que chez ceux qui étudient à plein temps: 1577 francs (autres activités) et 1872 francs (activité rémunérée) contre 1210 francs (plein temps). Même chose pour les étudiant-e-s qui ne vivent plus chez leurs parents: les dépenses médianes sont plus élevées chez ceux qui étudient à temps partiel – 2204 francs (autres activités), 3208 francs (activité rémunérée) – que chez ceux qui étudient à plein temps (1849 francs).

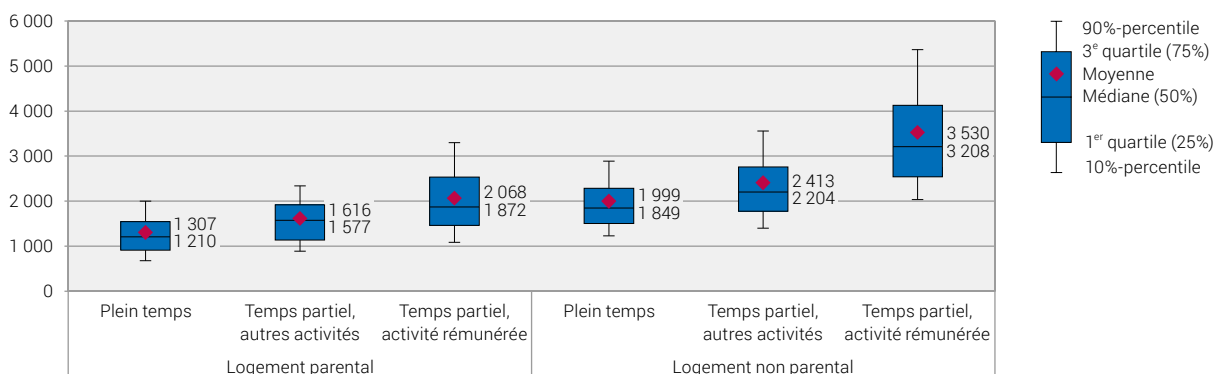
Les étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents ont des frais de logement peu élevés ou nuls. C'est pourquoi les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée et qui ne vivent pas chez leurs parents ont des dépenses plus élevées que ceux qui vivent chez leurs parents. La même chose s'observe chez les d'étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités et chez les étudiant-e-s à plein temps.

3.2.2 Structure des dépenses

Les étudiant-e-s ont été invités à fournir des données détaillées sur leurs dépenses mensuelles pendant le semestre d'études. On a considéré aussi bien les dépenses des étudiant-e-s eux-mêmes que les dépenses prises en charge par leurs parents/leur famille. Certains postes de dépenses ont été regroupés pour la présente analyse: les dépenses d'alimentation et d'habillement forment une seule catégorie, les taxes d'études et autres frais d'études ont été réunis sous «dépenses d'études». Les dépenses de loisirs et autres dépenses sont réunies sous «autres dépenses».

La structure des dépenses est très semblable chez les étudiant-e-s à plein temps et chez les étudiant-e-s à temps partiel. Les différents postes de dépenses absorbent à peu près la même part du budget dans les trois groupes d'étudiant-e-s. Trois points, cependant, méritent d'être soulignés: la part des dépenses de logement est plus élevée chez les étudiant-e-s à temps partiel

Dépenses des étudiant-e-s selon le mode de logement, en francs par mois

G3.7


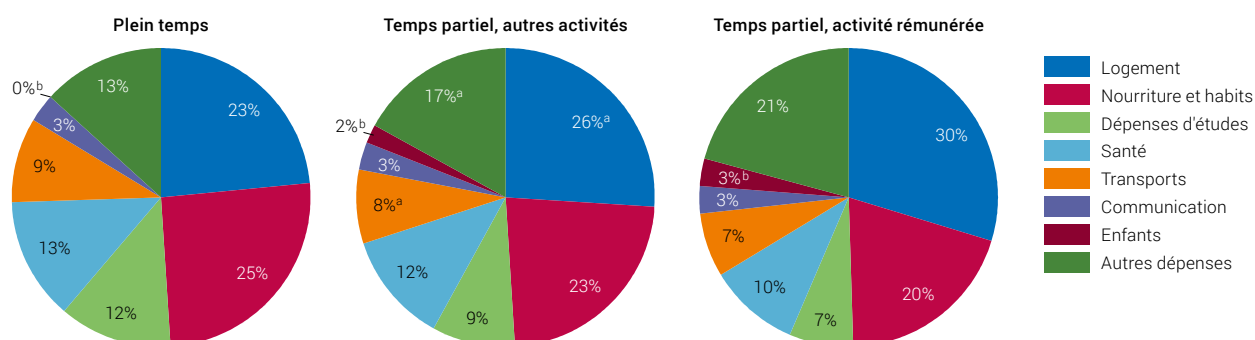
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

privilégiant d'autres activités et chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée (resp. 26% et 30%) que chez les étudiant-e-s à plein temps (23%). Inversement, les deux catégories d'étudiant-e-s à temps partiel dépensent proportionnellement un peu moins pour la nourriture et les vêtements (resp. 23% et 20%) que les étudiant-e-s à plein temps (25%). Enfin, les étudiant-e-s à temps partiel des deux groupes disposent d'un peu plus de souplesse budgétaire que les étudiant-e-s à plein temps. La part du poste «autres dépenses», en effet, est plus élevée chez eux (resp. 17% et 21%) que chez les étudiant-e-s à plein temps (13%).

Considérons maintenant les différences entre les étudiant-e-s qui ne vivent pas chez leurs parents et ceux qui vivent chez leurs parents. C'est pour les dépenses de logement que les différences sont les plus marquées. Chez les étudiant-e-s qui ne vivent pas chez leurs parents, elles sont de 772 francs et 1132 francs par mois pour ceux qui étudient à temps partiel et de 684 francs pour ceux qui étudient à plein temps. Les dépenses de logement représentent environ un tiers des dépenses totales dans les trois groupes d'étudiant-e-s. Ceux qui vivent chez leurs parents dépensent en moyenne pour le logement entre 19 francs (étudiant-e-s à plein temps) et 244 francs par mois (étudiant-e-s à

Proportion des postes de dépenses des étudiant-e-s

G3.8


Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Postes de dépenses des étudiant-e-s selon le mode de logement, moyenne en francs par mois

T3.1

	Logement parental			Logement non parental		
	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Logement	19 ^b	76 ^b	244 ^b	684	772	1132
Nourriture et habits	395	457 ^a	524 ^a	438	509	674
Dépenses d'études	187	220 ^a	219 ^a	224	199	245 ^a
Santé	247	271 ^a	274 ^a	208	261 ^a	342
Transports	167 ^a	189 ^b	196 ^a	150	164 ^a	225 ^a
Communication	53	64 ^a	75 ^a	62	79 ^a	105
Enfants ¹	0 ^b	0 ^b	1 ^b	12 ^b	46 ^b	103 ^b
Autres dépenses	240	340 ^a	534 ^a	220	383 ^a	704
Total	1 307	1 616	2 068	1 999	2 413	3 530

¹ Pour chaque poste, la moyenne des dépenses a été calculée pour l'ensemble des étudiant-e-s, en l'occurrence, qu'ils aient des enfants ou non.

^a Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

temps partiel privilégiant l'activité rémunérée). Cela représente entre 1% (étudiant-e-s à plein temps) et 12% (étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée) de leurs dépenses totales.

Examinons maintenant le budget des étudiant-e-s à plein temps ou à temps partiel dont la situation est la même sur le plan du logement. D'une manière générale, on observe que la structure des dépenses est très semblable chez les étudiant-e-s à plein temps et les étudiant-e-s à temps partiel qui ne vivent pas chez leurs parents. Les parts respectives des postes logement, nourriture/habillement, études, santé, transports, communications et enfants sont très semblables dans les trois groupes d'étudiant-e-s. Naturellement, les montants absolus consacrés à chaque poste (moyennes en francs par mois) varient. En termes de pourcentages, on observe des différences marquées seulement pour les autres dépenses. Ce poste est plus important chez les étudiant-e-s à temps partiel – respectivement 16% (383 francs, autres activités) et 20% (704 francs, activité rémunérée) – que chez les étudiant-e-s à plein temps (11%, 220 francs). Les étudiant-e-s à temps partiel, en particulier ceux qui privilégient l'activité rémunérée, disposent ainsi d'un peu plus de souplesse budgétaire que les étudiant-e-s à plein temps.

Du côté des étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents, on observe des différences pour les postes logement, nourriture/habillement et autres dépenses. Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée (25%, 524 francs) et ceux privilégiant d'autres activités (28%, 457 francs) dépenses en pourcentage un peu moins pour la nourriture et l'habillement que les étudiant-e-s à plein temps (30%, 395 francs). D'autre part, le poste logement absorbe une part sensiblement plus importante du budget chez les étudiant-e-s à temps partiel – en particulier chez ceux qui privilégient l'activité rémunérée – que chez les étudiant-e-s à plein temps. S'agissant de la souplesse budgétaire, on observe là aussi qu'elle est plus grande chez ceux qui étudient à temps partiel – en particulier ceux qui privilégient l'activité rémunérée – que chez ceux qui étudient à plein temps. La part des autres dépenses est, chez les étudiant-e-s à temps partiel, de respectivement 21% (340 francs, autres activités) et 26% (534 francs, activité rémunérée), contre 18% (240 francs) chez les étudiant-e-s à plein temps.

3.3 Difficultés financières

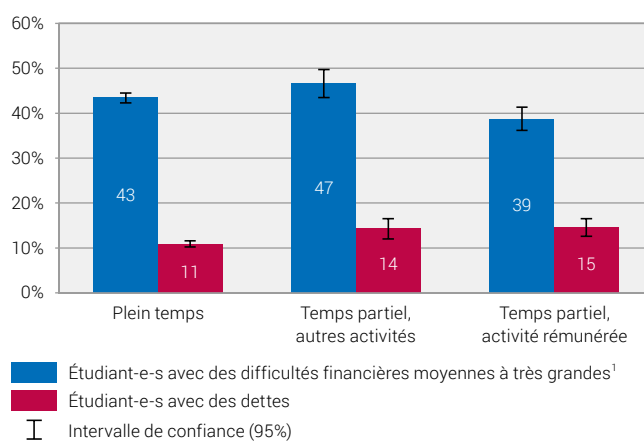
Les étudiant-e-s ont été interrogés sur leurs éventuelles difficultés financières. Ils ont été invités à évaluer leur situation sur une échelle de 1 = «aucune difficulté» à 5 = «très grandes difficultés». On leur a également demandé s'ils avaient des dettes liées à leur situation d'étudiant-e.

43% des étudiant-e-s à plein temps déclarent avoir des difficultés financières moyennes à très grandes. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée portent sur leur situation financière un jugement un peu meilleur que les étudiant-e-s à plein temps. 39% d'entre eux ont fait état de difficultés financières moyennes à très grandes. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités ne se distinguent pas statistiquement des étudiant-e-s à plein temps. Ils ont cependant plus souvent des difficultés financières (47%) que les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée (39%).

En ce qui concerne l'endettement, on observe que les étudiant-e-s à temps partiel des deux catégories ont plus souvent des dettes que les étudiant-e-s à plein temps. 14% des étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités et 15% de ceux qui privilégient l'activité rémunérée disent avoir des dettes liées à leur situation d'étudiant-e, contre 11% des étudiant-e-s à plein temps.

Difficultés financières et endettement

G3.9



¹ Cette échelle des difficultés financières va de 1 = «aucune difficulté» à 5 = «de très grandes difficultés». Les positions 3–5 sont représentées ensemble sur le graphique.

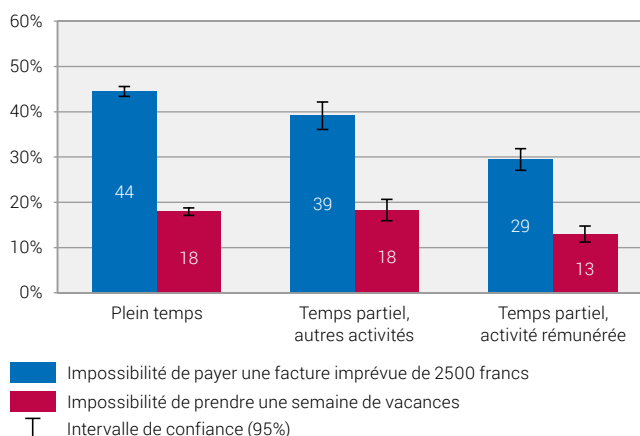
La privation matérielle est définie comme le fait de ne pas posséder certains biens de consommation durables ou de ne pas pouvoir s'assurer des conditions d'existence minimales en raison d'un manque de ressources financières. Parmi les indicateurs définis au niveau européen⁴, on a retenu les deux items suivants :

- impossibilité de payer par ses propres moyens une facture imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois ;
- impossibilité de financer une semaine de vacances par année hors de son domicile.

44% de étudiant-e-s à plein temps déclarent être incapables de payer par leurs propres moyens une facture imprévue de 2500 francs. Les étudiant-e-s à temps partiel sont moins souvent dans cette situation. La part de ceux qui ne pourraient pas payer une facture imprévue par leurs propres moyens est de 39% chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités et de 29% chez ceux privilégiant l'activité rémunérée.

Près d'un cinquième (18%) des étudiant-e-s à plein temps renoncent pour des raisons financières à prendre une semaine de vacances hors de leur domicile. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée sont un peu moins souvent touchés par ce genre de privation matérielle (13%). Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités ne se différencient pas ici des étudiant-e-s à plein temps.

Indicateurs de privation matérielle

G3.10


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

⁴ pour consulter la liste complète et les autres indicateurs de la pauvreté, voir OFS (2016): *Pauvreté et privations matérielles. Résultats de 2007 à 2014*. Neuchâtel: OFS

4 Conditions de vie

Par conditions de vie, on entend notamment dans ce rapport les conditions de logement, la situation familiale, la santé et l'intégration sociale. On comparera les conditions de vie des étudiant-e-s à temps partiel avec celles des étudiant-e-s à plein temps.

4.1 Conditions de logement

4.1.1 Mode de logement

Les données sur le mode de logement se réfèrent aux conditions de logement des étudiant-e-s durant la semaine, pendant le semestre.

Les étudiant-e-s à temps partiel vivent nettement plus souvent avec un/une partenaire et/ou des enfants et moins souvent chez leurs parents ou dans un foyer d'étudiant-e-s, par rapport aux étudiant-e-s à plein temps. C'est particulièrement vrai pour ceux qui privilégient l'activité rémunérée: près de la moitié d'entre eux (48%) vivent avec leur partenaire et/ou leurs enfants. La proportion est d'environ un tiers (34%) chez les étudiant-e-s

à temps partiel qui privilégient d'autres activités (étudiant-e-s à plein temps: 12%). Si près de la moitié (45%) des étudiant-e-s à plein temps vivent chez leurs parents, les proportions ne sont que de 17% (activité rémunérée) et 28% (autres activités) chez les étudiant-e-s à temps partiel. Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée vivent plus souvent seuls et plus rarement en colocation que les étudiant-e-s à temps plein.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités, on observe des différences selon le sexe: les étudiantes vivent plus souvent avec leur-e partenaire et/ou leurs enfants (42%) (étudiants: 26%) et moins souvent en colocation (18%) (étudiants: 27%).

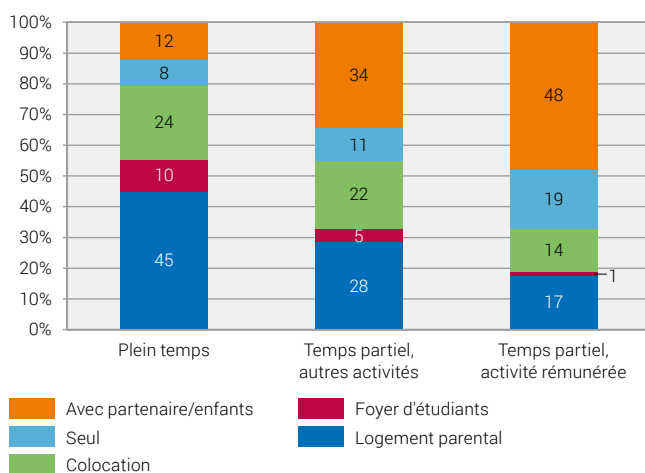
4.1.2 Durée des trajets

La durée des trajets entre le domicile et la haute école est mesurée en minutes et se réfère à un jour ordinaire pendant le semestre d'études.

Comme pour le mode de logement, on observe, pour la durée des trajets entre le domicile et la haute école, des différences selon la forme d'études. Les étudiant-e-s à temps partiel consacrent plus de temps à ces trajets que les autres. Ceux qui privilégient l'activité rémunérée, en particulier, y consacrent nettement plus de temps (47 minutes) que les étudiant-e-s à plein temps (38 minutes). Mais les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités consacrent aussi plus de temps à ces trajets (42 minutes) que les étudiant-e-s à plein temps.

Mode de logement

G 4.1



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Durée du trajet entre le logement et la haute école, moyenne en minutes

T 4.1

	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Durée du trajet entre le domicile et la haute école	38	42	47

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

4.2 Situation familiale

4.2.1 Partenaires

Les étudiant-e-s à temps partiel des deux groupes disent nettement plus souvent avoir un/une partenaire que les étudiant-e-s à plein temps. La proportion est de 66% chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée et de 59% chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités et chez les étudiant-e-s à plein temps, les femmes disent plus souvent que les hommes avoir un/une partenaire. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée.

4.2.2 Parentalité

On a demandé aux étudiant-e-s s'ils ont des enfants et, si oui, d'indiquer l'âge de leur enfant le plus jeune.

Les étudiant-e-s à temps partiel ont plus souvent des enfants – 11,9% (focus autres activités) et 18,6% (focus activité rémunérée) – que les étudiant-e-s à plein temps (1,9%) (voir le point 1.2.2). Outre le fait d'avoir des enfants ou non, l'âge des enfants peut également avoir une incidence sur les conditions d'études et de vie des étudiant-e-s.

S'agissant de la proportion d'étudiant-e-s ayant un enfant de trois ans ou moins¹, il n'y a pas de différences statistiquement significatives selon la forme d'études. On observe cependant

Étudiant-e-s en couple selon le sexe

T4.2

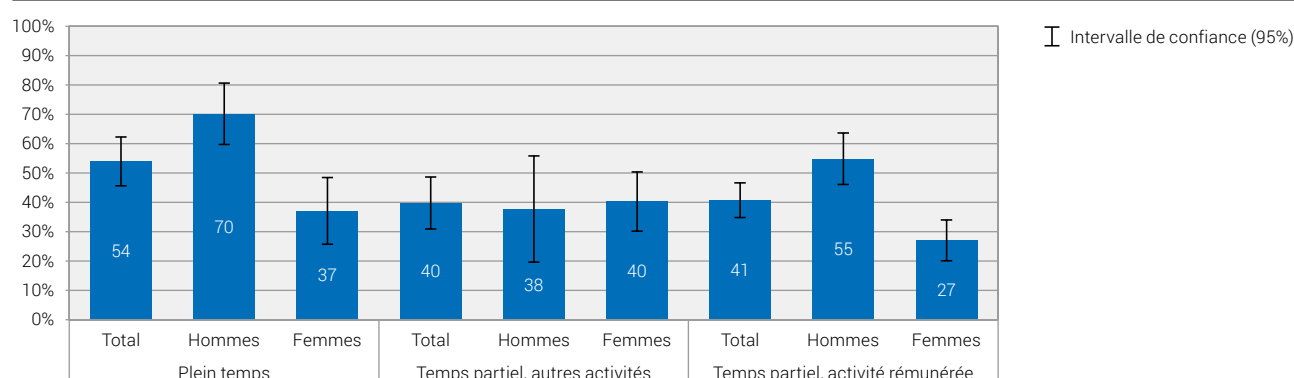
	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Total	41%	59%	66%
Femmes	46%	64%	68%
Hommes	35%	52%	64%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

des différences entre les hommes et les femmes. 70% des étudiants à plein temps avec enfants ont un enfant âgé de trois ans ou moins, contre 37% des étudiantes à plein temps. Il en est à peu près de même chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée et qui ont des enfants: 55% des étudiants ont un enfant de trois ans ou moins contre 27% des étudiantes. Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités, on n'observe pas de différences entre les sexes en ce qui concerne la part des parents avec un enfant de trois ans ou moins. Autrement dit: dans les catégories «plein temps» et «temps partiel (activité rémunérée)», les femmes ont plus souvent des enfants de plus de trois ans (resp. 63% et 73%) que les hommes (resp. 30% et 45%).

Étudiant-e-s avec (au moins) un enfant âgé de trois ans ou moins selon le sexe, en % des étudiant-e-s avec enfants

G4.2


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹ Cette limite d'âge a été choisie car les enfants âgés de trois ans ou moins ne sont généralement pas encore scolarisés, ce qui contraint les parents à s'en occuper ou à organiser leur garde pendant un nombre d'heures relativement élevé.

4.2.3 Garde des enfants et études

Les étudiant-e-s qui vivent avec un enfant de douze ans ou moins ont été interrogés sur leur recours à l'accueil extrafamilial pendant les périodes de cours. L'accueil extrafamilial a été mesuré en heures par semaine. Il comprend les modes de garde suivants : maman de jour, baby-sitter, crèche, jardin d'enfants, école, ainsi que la prise en charge des enfants par des connaissances ou des membres de la famille en dehors du ménage.

Parmi les étudiant-e-s qui vivent avec des enfants, 80% ont au moins un enfant de douze ans ou moins. La majorité d'entre eux doivent recourir à l'accueil extrafamilial. Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités y recourent dans une mesure moindre (23 heures par semaine), comparé aux étudiant-e-s à plein temps (31 heures) et aux étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée (28 heures). Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée font plus souvent appel à des amis ou à des parents extérieurs au ménage (12 heures) que ceux qui privilégient d'autres activités (7 heures). Ces résultats montrent que les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités gardent plus souvent eux-mêmes leurs enfants que ceux qui privilégient l'activité rémunérée et que les étudiant-e-s à plein temps.

Dans les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel qui ont des enfants de douze ans ou moins, les femmes disent plus souvent que les hommes avoir des problèmes de santé en raison de la double charge qui pèse sur elles (voir aussi le point 4.3).

4.3 Santé

4.3.1 État de santé auto-évalué

L'état de santé auto-évalué est mesuré au moyen de la question suivante : «*Comment est votre état de santé en général ?*» Les possibilités de réponse étaient «très bon», «bon», «assez bon», «mauvais», «très mauvais». On a regroupé pour l'analyse les réponses «bon» et «très bon».

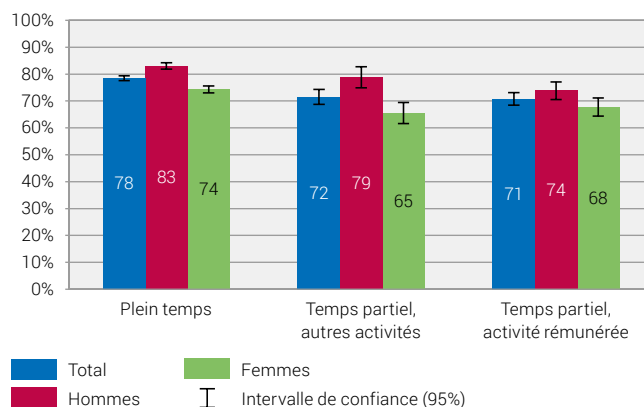
Les étudiant-e-s à plein temps portent une meilleure appréciation sur leur état de santé général que les étudiant-e-s à temps partiel : si 78% des étudiant-e-s à plein temps estiment que leur état de santé est bon ou très bon, la proportion est de 72% chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités et de 71% chez ceux qui privilégient l'activité rémunérée. Ces résultats sont statistiquement significatifs même lorsqu'on procède à une analyse multivariée (régression logistique) pour contrôler les

effets de l'âge, du sexe, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement, de la parentalité et du type de hautes écoles².

Les hommes portent, tendanciellement, une meilleure appréciation sur leur santé que les femmes³. La différence est particulièrement nette chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités. Dans ce groupe, 79% des hommes estiment que leur état de santé est bon ou très bon, contre 65% des femmes. Cette différence s'observe aussi dans l'analyse multivariée (régression logistique) contrôlant les effets de l'âge, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement, de la parentalité et du type de hautes écoles. La différence entre les sexes n'est en revanche pas statistiquement significative chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée.

Santé auto-évaluée bonne ou très bonne selon le sexe

G4.3



© OFS 2020

² Pour analyser la santé des étudiant-e-s, il convient d'utiliser des modèles de régression multivariés, car ils permettent de contrôler les corrélations trompeuses et de confirmer les relations bivariées observées.

³ voir OFS (2018) : *La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses. Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel : OFS. Pages 9 et 10

4.3.2 Problèmes de santé de longue durée

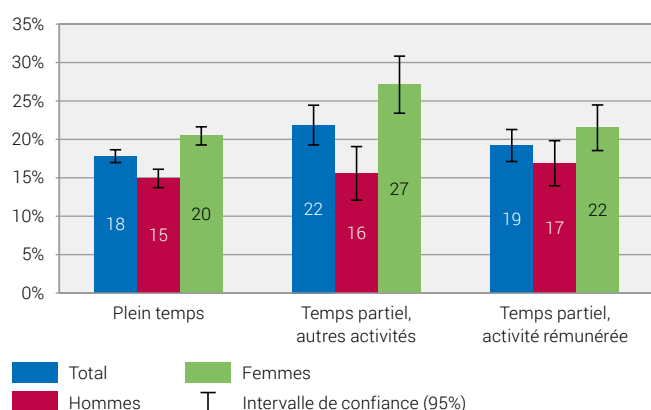
Les problèmes de santé de longue durée sont mesurés avec la question «Avez-vous des maladies ou des problèmes de santé chroniques ou de longue durée?». La définition suivante venait préciser la question: «On entend par là des problèmes de santé ou maladies qui ont duré depuis au moins six mois ou qui dureront probablement six mois ou plus». Les étudiant-e-s pouvaient répondre par «oui» ou par «non».

Les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient d'autres activités disent plus souvent (22%) que les étudiant-e-s à plein temps (18%) avoir des problèmes de santé de longue durée. La différence, toutefois, n'est pas statistiquement significative lorsque l'on contrôle les effets de l'âge, du sexe, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement, de la parentalité et du type de hautes écoles (régression logistique multivariée). Chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée, la part de ceux qui font état de problèmes de santé de longue durée est la même (19%) que chez les étudiant-e-s à plein temps.

Ici encore, on observe un écart marqué entre les hommes et les femmes dans la catégorie des étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités (27% contre 16%). Chez les étudiant-e-s à plein temps, les femmes également font plus fréquemment état de problèmes de santé de longue durée (20%) que les hommes (15%). Comme pour l'état de santé général, la différence entre les sexes n'est pas significative chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée. Ces résultats s'observent également dans l'analyse multivariée (régression logistique) contrôlant les effets de l'âge, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement, de la parentalité et du type de hautes écoles.

Problèmes de santé de longue durée selon le sexe

G 4.4



4.3.3 Limitations dans les études dues à des problèmes de santé

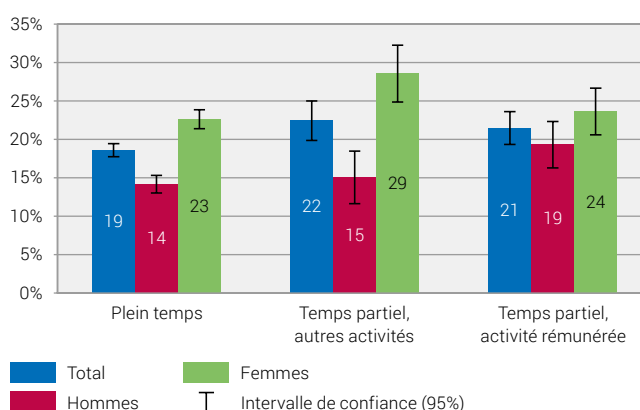
Les limitations dans les études liées à un problème de santé sont mesurées au moyen de la question «Êtes-vous limité-e à cause d'un problème de santé, depuis au moins six mois, dans vos études?». La question a été posée à l'ensemble des étudiant-e-s. Les réponses possibles étaient: «fortement limité-e», «limité-e, mais pas fortement» et «pas du tout limité-e». Nous avons regroupé dans l'analyse les réponses «fortement limité-e» et «limité-e, mais pas fortement».

Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités font état plus souvent (22%) de limitations dans leurs études que les étudiant-e-s à plein temps (19%). L'écart, toutefois, n'est pas statistiquement significatif lorsqu'on contrôle les effets de l'âge, du sexe, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement, de la parentalité et du type de hautes écoles (régression logistique). Chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée, la part de ceux qui font état de limitations dans leurs études liées à la santé est la même (21%) que chez les étudiant-e-s à plein temps.

Pour cet indicateur, comme pour les précédents, la différence entre les sexes est particulièrement marquée chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités: 29% des femmes déclarent être limitées dans leurs études, contre 15% des hommes. Chez les étudiant-e-s à plein temps également, les femmes disent nettement plus souvent être limitées dans leurs études pour des raisons de santé (23%) que les hommes (14%). La différence entre les sexes n'est pas significative chez les étudiant-e-s à temps partiel qui privilégient l'activité rémunérée. Les résultats sont les mêmes dans l'analyse multivariée (régression logistique) contrôlant les effets de l'âge, de la plus haute formation des parents, du statut migratoire, du logement et du type de hautes écoles.

Limitations dans les études à cause d'un problème de santé selon le sexe

G 4.5



4.4 Satisfaction et intégration sociale

4.4.1 Satisfaction

La satisfaction des étudiant-e-s par rapport à la situation financière, à la vie sociale, aux conditions de logement et aux conditions d'études est évaluée à l'aide d'une échelle allant de 0 = «pas du tout satisfait-e» à 10 = «très satisfait-e».

Les deux groupes d'étudiant-e-s à temps partiel sont moins satisfaits que les étudiant-e-s à plein temps de leur vie sociale et de leurs conditions d'études. Pour les conditions d'études, le degré de satisfaction est significativement moins élevé chez les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée que chez ceux privilégiant d'autres activités.

Il en va différemment pour la situation financière: si les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités sont moins satisfaits de leur situation financière que les étudiant-e-s à plein temps, ceux privilégiant l'activité rémunérée en sont plus satisfaits que les étudiant-e-s à plein temps.

Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée sont en moyenne plus satisfaits de leurs conditions de logement que ceux qui privilégient d'autres activités et que les étudiant-e-s à plein temps. Cela s'explique probablement par le fait qu'ils disposent, grâce à l'activité rémunérée, de plus de ressources pour le logement (grandeur du logement, standing, équipement, situation) (voir le point 3.5).

Satisfaction par rapport à différents domaines de la vie, moyenne

(Échelle de 0 = pas du tout satisfait-e à 10 = très satisfait-e)

T4.3

	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
Situation financière	5,6	5,3	6,0
Vie sociale	7,2	6,9	6,6
Conditions de logement	7,4	7,4	7,8
Conditions d'études	7,1	6,6	6,1

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

4.4.2 Intégration sociale

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux étudiant-e-s d'évaluer, sur une échelle de 1 («pas du tout») à 5 («entièrement»), deux items concernant leur sentiment d'appartenance aux hautes écoles:

- «J'ai souvent l'impression que je ne suis pas fait-e pour les études dans les hautes écoles»
- «Je me demande parfois si étudier était le bon choix pour moi»

On a regroupé pour l'analyse les positions 3 à 5.

Les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée disent plus fréquemment (28%) que les étudiant-e-s à plein temps (24%) avoir souvent l'impression de ne pas être faits pour les études dans les hautes écoles. On n'observe pas de différence significative entre les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités et les étudiant-e-s à plein temps.

Les choses sont différentes lorsqu'on demande aux étudiant-e-s s'ils doutent d'avoir fait le bon choix en entreprenant des études: là, ce sont les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant d'autres activités qui disent plus souvent (33%) que les étudiant-e-s à plein temps (29%) douter d'avoir fait le bon choix, alors qu'on n'observe pas de différence significative entre les étudiant-e-s à temps partiel privilégiant l'activité rémunérée et les étudiant-e-s à plein temps.

Sentiment d'appartenance aux hautes écoles

T4.4

	Plein temps	Temps partiel, autres activités	Temps partiel, activité rémunérée
J'ai souvent l'impression que je ne suis pas fait-e pour les études dans les hautes écoles	24%	26%	28%
Je me demande parfois si étudier était le bon choix pour moi	29%	33%	28%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Annexe

A.1 Remarques méthodologiques

Population de base et échantillon

Le cadre de sondage est constitué de l'ensemble des étudiant-e-s qui sont, au semestre d'automne 2015/2016, immatriculés dans une haute école suisse pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Les personnes réalisant des cours de formation continue ou un doctorat sont exclues de l'enquête.

Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 199 145 personnes, soit 114 265 inscrites dans les universités et écoles polytechniques fédérales (HEU), 65 133 étudiant-e-s en haute école spécialisée (HES) et 19 747 dans les hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'échantillon est stratifié par haute école et par domaine d'études (HES/HEP), ou par groupes de domaines d'études (HEU). Les informations sont basées sur le Système d'information universitaire suisse (SIUS). Les strates de moins de 100 étudiant-e-s ont été intégrées exhaustivement dans l'échantillon. Au final, l'échantillon comprend 25 751 personnes, soit 10 044 étudiant-e-s en HEU, 14 926 en HES (y compris ceux qui étudient dans les HEP intégrées aux HES) et 781 étudiant-e-s inscrits dans les autres hautes écoles pédagogiques et institutions de formation des enseignants.

Participation

Le relevé a été effectué pendant le semestre de printemps, entre le 24 mars et le 30 mai 2016, via un questionnaire en ligne (Internet). Les étudiant-e-s ont été contactés par courrier postal et par e-mail, dans lesquels figurait un code d'accès personnalisé au questionnaire. Deux courriers de rappel ont été envoyés.

916 personnes ont été définies comme pertes neutres. Il s'agit essentiellement de personnes ayant terminé leurs études avant le début de l'enquête. 17 087 étudiant-e-s ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse net de 69%. Le détail des taux de réponse par haute école figure dans le tableau ci-dessous.

Questionnaire

Le questionnaire est disponible sur les pages Internet du projet (www.etudiants-stat.admin.ch).

Préparation et pondération des données

La cohérence et la validité des réponses des étudiant-e-s ont été vérifiées dans le cadre du processus de traitement des données à des fins statistiques. Les observations contenant des données manquantes sur les trois questions clés de l'enquête n'ont pas été prises en compte.

Les données ont été pondérées sur la base du taux de sondage (strates selon les hautes écoles et les (groupes) de domaines d'études) et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calibrage a été effectué sur des caractéristiques connues de l'ensemble de la population (sexe, groupes d'âge, domicile avant le début des études et niveau d'études). Cette pondération permet l'estimation des résultats pour la population de base.

Participation par haute école

TA1

	Adresses initiales	Pertes neutres	Univers de base après contact	Interviews réalisées	Taux de réponse net
Hautes écoles universitaires (HEU)					67%
UNIBAS	890	33	857	581	68%
UNIBE	778	34	744	554	74%
UNIFR	744	19	725	530	73%
UNIGE	865	9	856	505	59%
UNIL	797	20	777	518	67%
UNILU	669	27	642	449	70%
UNINE	736	18	718	516	72%
UNISG	849	47	802	465	58%
UZH	904	39	865	607	70%
USI	650	23	627	391	62%
FS-CH	599	10	589	342	58%
EPFL	761	16	745	501	67%
ETHZ	802	41	761	534	70%
Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)					70%
BFH	1 287	35	1 252	921	74%
HES-SO	5 329	172	5 157	3 465	67%
FHNW	2 019	60	1 959	1 425	73%
FHZ	844	16	828	625	75%
SUPSI	1 110	69	1 041	726	70%
FHO	763	18	745	597	80%
ZFH	2 869	101	2 768	1 918	69%
KAL	617	64	553	327	59%
LRG	88	15	73	19	26%
Autres HEP-I	781	30	751	571	76%
Total	25 751	916	24 835	17 087	69%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

Présentation des résultats

Pour les analyses bivariées, nous avons présenté les principales variables indépendantes associées à la variable d'analyse. L'importance des variables indépendantes est aussi testée à l'aide de modèles multivariés.

Toutes les analyses du présent rapport sont basées sur des données pondérées. La somme des fréquences relatives peut s'écarter légèrement de 100% à cause des arrondis.

Précision des fréquences relatives

Les enquêtes par échantillonnage ne portant que sur une partie de la population considérée (population de base), les résultats présentent toujours un certain degré d'incertitude. Cette incertitude peut être quantifiée, grâce aux intervalles de confiance. Plus leurs bornes sont éloignées, plus l'intervalle de confiance est grand et plus les résultats sont incertains. Un intervalle de confiance dépend de son «niveau de confiance», le plus souvent fixé à 95%. Si nous supposons que le paramètre à estimer se trouve dans l'intervalle de confiance, notre risque d'erreur est limité à 5%. La définition de l'intervalle de confiance implique donc qu'il est improbable mais qu'il n'est pas totalement exclu que le paramètre se situe en dehors de l'intervalle de confiance calculé. Le calcul de la précision des fréquences relatives a été effectué avec un intervalle de confiance dont le niveau de confiance était de 95%.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication:	Bon, intervalle de confiance de $95\% < \pm 5\%$
a:	Suffisant, intervalle de confiance de $95\% \geq \pm 5\%$ et $< \pm 10\%$
b:	Mauvais, intervalle de confiance de $95\% \geq \pm 10\%$

Précision des valeurs moyennes

L'indication de la précision des valeurs moyennes est basée sur le coefficient de variation. Les estimations s'appuyant sur des échantillons aléatoires sont soumises à une dispersion stochastique. Cette dispersion peut être considérable s'il s'agit d'événements rares ou de montants variant fortement. La dispersion peut être mesurée grâce au coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pourcentage et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la valeur moyenne.

Le coefficient de variation est une mesure relative pour la variation. Contrairement à l'écart-type, il ne dépend pas de la valeur moyenne des variables analysées.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication:	Bon, coefficient de variation $< 2,5\%$
a:	Suffisant, coefficient de variation $\geq 2,5$ et $< 5\%$
b:	Mauvais, coefficient de variation $\geq 5\%$

Nombre de cas

Le rapport ne présente pas les résultats des catégories pour lesquelles le nombre de cas est inférieur à 25. Ces catégories sont représentées par deux astérisques (**).

Fiabilité statistique

Les différences entre les groupes qui ressortent des graphiques et tableaux ne sont pas toutes statistiquement significatives. Celles qui sont décrites dans le texte, par contre, sont statistiquement significatives. En revanche, il n'est pas possible de commenter dans le texte toutes les différences statistiquement significatives.

A.2 Définitions

A) Nomenclatures

Le présent rapport s'appuie sur les nomenclatures et les définitions du Système d'information universitaire suisse (SIUS), ainsi que sur l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE).

Domaines d'études HES/HEP

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les domaines d'études HES sont organisés selon la nomenclature du Système d'information universitaire suisse (SIUS), à l'instar de la classification des groupes de domaines d'études HEU. Les filières d'études sont regroupées selon les domaines suivants:

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et sciences de la vie
- Agronomie et économie forestière
- Économie et services
- Design
- Sport
- Musique, arts de la scène et autres arts
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Santé
- Formation des enseignants

Le domaine d'études Formation des enseignants correspond au type de hautes écoles HEP.

Les filières d'études non répartissables ne sont pas présentées séparément, en raison du très petit nombre de cas (34 étudiant-e-s). Il a été décidé de compter dans le domaine d'études Économie et services.

Groupes de domaines d'études HEU

À la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et en instituts, le Système d'information universitaire suisse (SIUS) distingue environ 90 branches d'études, qui sont regroupés en vingt domaines d'études comparables au niveau suisse, répartis entre sept groupes de domaines d'études:

- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques
- Droit
- Sciences exactes et naturelles
- Médecine et pharmacie
- Sciences techniques
- Interdisciplinaire et autres

Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)

Les écoles mentionnées ci-dessous (hautes écoles pédagogiques incluses) sont considérées comme hautes écoles spécialisées dans le cadre du SIUS (état au semestre d'automne 2015).

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO	Haute École Spécialisée de la Suisse Occidentale
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
KAL	FH Kallidos Fachhochschule
LRG	HES Les Roches-Gruyère
Autre HEP-I	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées) et institutions de la formation des enseignants

La rubrique «Autres HEP-I» couvre les hautes écoles et institutions ci-après :

- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute École Pédagogique BEJUNE
- Haute École Pédagogique du Canton de Vaud
- Pädagogische Hochschule Wallis
- Pädagogische Hochschule Freiburg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Luzern
- Pädagogische Hochschule Schwyz
- Pädagogische Hochschule Zug
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Pädagogische Hochschule St.Gallen
- Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung

Hautes écoles universitaires (HEU)

Dans le cadre du Système d'information universitaire suisse (SIUS), sont reconnues comme hautes écoles universitaires :

Les dix universités cantonales :

UNIBAS	Université de Bâle
UNIBE	Université de Berne
UNIFR	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNILU	Université de Lucerne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana

Les deux écoles polytechniques fédérales :

EPFL	École Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Autres institutions universitaires :

FS-CH	Formation universitaire à distance suisse
-------	---

L'Institut universitaire Kurt Bösch IUKB n'est pas présenté séparément, en raison du très petit nombre de cas (5 personnes). Il a été décidé de les inclure et de les compter avec les étudiant-e-s de l'Université de Genève, car l'IUKB sera à l'avenir associé à cette dernière.

B) Définitions

European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système européen de reconnaissance des prestations d'études qui permet également de les transférer et de les accumuler. Centré sur l'étudiante, il se base sur le volume de travail qu'il doit fournir en vue de réaliser les objectifs d'une unité d'enseignement. Ceux-ci sont fixés de préférence sous forme d'acquis de formation ou de compétences à acquérir. Le volume de travail des étudiant-e-s est exprimé en crédits :

- 1 crédit correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures,
- 60 crédits correspondent à 1 année d'études,
- 180 crédits sont nécessaires pour obtenir un diplôme de bachelor et
- 90 à 120 crédits pour un diplôme de master.

Étudiant-e-s

Toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée ou haute école pédagogique) au semestre d'automne 2015/2016. L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s prend en considération les étudiant-e-s inscrits pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Les personnes réalisant un doctorat ou des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs : la médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. Contrairement à la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Niveau d'études

Bachelor: les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).

Master: les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Autre: sous la catégorie «Autre» sont rassemblées les études menant à une autre formation: formation des enseignants du degré secondaire II de min. 60 crédits, prestations entre le bachelor et le master et études menant à une licence.

Niveau de formation des parents

Le plus haut niveau de formation des parents est divisé en cinq catégories:

- *Pas de formation post-obligatoire* signifie que les parents n'ont suivi que l'école obligatoire.
- *Degré secondaire II: professionnel* comprend la formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle).
- *Degré secondaire II: général* regroupe les écoles gymnasiales et les autres écoles de formation générale d'une durée d'au moins deux ans.
- *Formation professionnelle supérieure* comprend les formations d'une durée minimum de deux ans entreprises après avoir obtenu un titre d'une formation professionnelle initiale.
- *Haute école* comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques.

Profession des parents

Les professions des parents sont classées selon la nomenclature suisse des professions 2000 (NSP 2000). Dans la NSP 2000, toutes les professions figurant dans la banque de données des professions de l'Office fédéral de la statistique sont groupées dans un ordre hiérarchique. La NSP 2000 est subdivisée selon les domaines d'activité (principe d'organisation semblable à celui des branches économiques, par ex. le domaine des professions de la construction, le domaine des professions de la santé, etc.).

Statut migratoire

La classification des étudiant-e-s selon leur statut migratoire repose sur une adaptation de la typologie du statut migratoire en usage à l'OFS.¹ Celle-ci est construite à partir de quatre informations: le lieu de naissance des parents; le lieu de naissance des personnes; la nationalité actuelle des personnes; et la nationalité à la naissance des personnes. La classification utilisée dans ce rapport dévie de cette typologie à deux égards. D'une part, nous connaissons uniquement la nationalité des étudiant-e-s au moment de leur entrée dans le système des hautes écoles suisses, ce qui nous oblige à simplifier la typologie. D'autre part,

nous ajoutons une information sur le lieu de scolarisation afin de diviser la 1^{re} génération en deux groupes. La typologie comprend quatre catégories:

- *Étudiant-e-s non issus de la migration:*
il s'agit de personnes de nationalité suisse dont l'un des deux parents au moins est né en Suisse. Les personnes de nationalité étrangère sont également considérées comme n'étant pas issues de la migration si elles-mêmes et leurs deux parents sont nés en Suisse.
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 2^e génération:*
il s'agit de personnes nées en Suisse, de nationalité étrangère et dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. Les personnes nées en Suisse et de nationalité suisse appartiennent également à cette catégorie, pour autant que les deux parents soient nés à l'étranger.
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse:*
il s'agit de personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère. Les personnes nées à l'étranger qui ont la nationalité suisses sont également classées dans cette catégorie si les deux parents sont nés à l'étranger. Par ailleurs, ces personnes ont été scolarisées en Suisse, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles en Suisse (la maturité gymnasiale le plus souvent).
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger:*
cette catégorie est définie de la même manière que la précédente. Toutefois, et par ailleurs également, ces personnes ont été scolarisées à l'étranger, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles à l'étranger.

Classification du statut migratoire¹

TA 2

Étudiant-e-s			Lieu de naissance des parents		
Lieu de naissance	Nationalité	Scolarisés en Suisse	Les deux en Suisse	Un des deux en Suisse	Les deux à l'étranger
En Suisse	Suisse	Oui/non	o	o	II
	Étranger	Oui/non	o	II	II
À l'étranger	Suisse	Oui	o	o	I ^a
		Non	o	o	I ^b
	Étranger	Oui	I ^a	I ^a	I ^a
		Non	I ^b	I ^b	I ^b

¹ Classification simplifiée, qui ne tient pas compte de la nationalité à la naissance

o = Étudiant-e-s non issus de la migration

II = Étudiant-e-s issus de la migration, 2^e génération

I^a = Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse

I^b = Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2020

¹ voir à ce sujet: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 01 – Population → Migration et intégration → Population selon le statut migratoire

A.3 Sources des données

Les données utilisées proviennent des enquêtes suivantes de l'OFS:

Situation sociale et économique des étudiant-e-s [SSEE], OFS

Informations complémentaires: www.etudiants-stat.admin.ch

Système d'information universitaire suisse [SIUS], OFS

Informations complémentaires:

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistique → Étudiants et examens finals des hautes écoles;

ou:

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles

Adaptation de la statistique des étudiant-e-s au système de Bologne [ASBOS], OFS

Cette enquête et part du système d'information universitaire suisse [SIUS].

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Des modèles d'études à temps partiel ont été mis en place dans beaucoup de hautes écoles et dans un grand nombre de domaines d'études. L'enquête de 2016 sur la situation sociale et économique des étudiants (SSEE) a produit des informations sur les étudiant-e-s à temps partiel. Ce rapport décrit la situation des personnes qui étudient à temps partiel dans les hautes écoles suisses et compare leur situation avec celle des étudiant-e-s à plein temps. Des réponses sont données notamment aux questions suivantes: quelles sont les caractéristiques socio-démographiques des étudiant-e-s à temps partiel? Dans quelles filières d'études y a-t-il beaucoup d'étudiant-e-s à temps partiel? Dans quelle mesure le budget-temps et la situation financière diffèrent-ils chez les étudiant-e-s à temps partiel et les étudiant-e-s à plein temps? Quels sont les avantages et les inconvénients des études à temps partiel? Nos résultats donnent un aperçu de la diversité des situations des étudiant-e-s à temps partiel, qui sont parfois soumis à des contraintes plus fortes que les étudiant-e-s à plein temps.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1996-1600

ISBN

978-3-303-15667-4

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch